35¢

CITÉ LIBRE

XIIIe année, No 50 OCTOBRE 1962 NOUVELLE SÉRIE

Les conséquences économiques du

SÉPARATISME

(lire en page 6 l'article d'André Raynauld)

Gatien Lapointe, lauréat du Club des Poètes (lire un poème en page 17)



SOMMAIRE

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adopté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne en due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1961, est formé des personnes suivantes:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

ADMINISTRATEURS :
Benoit Baril
Jacques Hébert
J.-Z.-Léon Patenaude
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Roland Parenteau, président
Marc Lalonde
Jean Marchand

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Jean-Guy Rousseau, C.A.

SOMMAIRE

XIIIe année, No 50
Octobre 1962

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Co-directeurs :
Gérard Pelletier
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaires de la rédaction :
Jacques Hébert
Jean Pellerin

•

Editeur et propriétaire :
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration :
3411, rue Saint-Denis
Montréal 18 — VI. 9-2228

Service des abonnements :
Cité Libre
C.P. 10 — Montréal 34
LA. 6-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
Distribution Laval
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 525-3424

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



L'IMPOSTURE DES LIGUES

Gérard Pelletier

LA diversité des opinions et des tendances, au sein d'une communauté chrétienne, ne scandalisera jamais que les imbéciles et les faibles.

Il y a, Dieu merci, plusieurs demeures dans la maison du Père. Et comme l'Eglise n'est pas un parti, encore moins une armée, les chrétiens normaux, c'est-à-dire l'immense majorité des fidèles, restent exempts de l'obsession policière. Bien loin de chercher noise à qui ne pense pas comme eux ou de vouloir réduire tous les chrétiens à un seul prototype, ils se jugent comblés d'avoir pour frères dans la foi des hommes aussi divers qu'Augustin et Thomas d'Aquin, Pascal et Bossuet, John Henry Newman et Jean Vianney. L'Eglise est à la mesure du monde, assez grande pour abriter en même temps plusieurs familles spirituelles, tous les types de sensibilité, toutes les cultures et toutes les races. De même, il n'est pas qu'une manière d'adhérer au dogme, qu'une route pour arriver à Dieu. Tel y accède par le catéchisme, tel autre par la philosophie, un troisième par les poètes et tous, en dernière analyse, par la Grâce.

Si j'aligne ici les mots : unité dans la diversité, j'aurai l'air de répéter une formule si généralement, si passivement admise qu'elle en est devenue banale et sans saveur. Si je parle de péchés contre l'unité, on comprendra tout de suite ce que je veux dire. Notre éducation sur ce point est complète.

Mais si je parle de péché contre la diversité, serai-je aussi vite compris ? Je n'en suis pas certain. C'est pourquoi j'utiliserai un exemple concret, celui des Ligues du Sacré-Coeur . . .

Le point de départ de ma réflexion, c'est un prône, entendu dimanche dernier dans une église de campagne : « Il y aura jeudi prochain, récita le curé, sur le ton des *annonces* de routine, réunion générale des Ligues du Sacré-Coeur, c'est-à-dire de tous les hommes et jeunes gens de la paroisse. »

Estivant, je faisais partie de la paroisse et me trouvais donc, par le fait même, membre des Ligues du Sacré-Coeur. On m'apprenait cela sans ménagement, comme une chose entendue d'avance. Vous comprendrez que j'en aie reçu un choc !

Ainsi donc, j'avais été, sans le savoir, partisan acharné de l'Université des Jésuites. J'avais contribué à mousser le projet. J'avais même condamné comme mauvais catholiques tous ceux qui trouvaient plus opportun de consolider, que dis-je, de mettre au monde l'Université de Montréal avant de multiplier les institutions de haut savoir. Plus récemment, j'avais condamné comme « subversif » le Mouvement laïque de langue française et crié aux parents agnostiques, désireux d'obtenir des écoles non confessionnelles : « Dénombrez-vous ! » Eh ! oui, j'avais fait tout cela et mille choses encore puisque les Ligues l'avaient accompli en mon nom. Insomnieux, j'aurais passé des nuits à me souvenir de toutes les positions adoptées depuis cinq ans, sans m'en rendre compte, par la seule vertu de mon appartenance automatique à ce mouvement. Heureusement que j'ai bon sommeil !

Enfin, le hasard a voulu que le Bulletin des Ligues, Section du Conseil, tombe hier sous mes yeux. J'appris ainsi qu'en septembre, je montais : « A l'assaut » (titre de première page) « qu'après avoir repensé mon action et orienté mon travail de l'année durant juillet et août, il était temps de passer à l'attaque » pour « vaincre l'indifférence et la tiédeur, établir partout le règne du Christ ».

Cette fois, c'en était vraiment trop. Je venais d'admirer comme le Cardinal, dans son allocution de clôture aux Semaines sociales, s'était excusé avec humour d'employer par inadvertance quelques termes militaires. Or voici qu'on m'embrigadait d'office et sans me consulter dans un appareil où le vocabulaire de l'armée fleurissait partout. En poursuivant ma lecture, j'appris qu'il faudrait « peut-être combattre des gens qui poursuivent un but opposé au nôtre ». La perspective ne me souriait guère de *combattre des gens,* moi qui m'efforce, depuis longtemps, à combattre les idées plutôt que les personnes, même si le texte ajoutait que « dans ces luttes », nous devions être « charitables et fermes ».

Non. Je ne fais pas ici de l'ironie facile : j'essaie de dégager l'imposture d'un mouvement qui se réclame de bases très larges et très floues pour les mettre au service de positions étroites et singulièrement précises. Le mot imposture est un terme fort. Je m'en rends compte. Larousse le définit comme l'action de celui « qui cherche à en imposer par de fausses apparences ». N'est-ce pas exactement ce que font les Ligues quand elles brandissent leurs dizaines de milliers de membres ?

Je dis pour ma part que ces effectifs constituent de « fausses apparences ». Je dis que de prendre pour acquise l'appartenance aux Ligues de tous les hommes et jeunes gens d'une paroisse, sans autre forme de consultation, et de prétendre parler en leur nom sur des questions controversées, bien précises, c'est chercher à en imposer. A ce compte-là, je ne vois pas ce qui m'empêcherait d'écrire au nom des 275,000 lecteurs de *La Presse,* sous prétexte que le journal a ce nombre d'acheteurs, sans parler des lecteurs.

J'entends d'ici la réponse qu'on va me servir. On va faire valoir, évidemment, que tous les paroissiens sont catholiques et par conséquent liés les uns aux autres par une foi commune. Mais voilà précisément où commence la supercherie, le mépris de la diversité, la tentative pour niveler l'opinion catholique, pour l'uniformiser, la conscrire abusivement. Car un chrétien peut très ardemment souscrire à l'orthodoxie la plus stricte tout en s'opposant de toutes ses forces à l'Université, des Jésuites, au style agressif et parfois odieux des « combats » engagés sous l'égide du Sacré-Coeur. Telles que les Ligues sont orientées, du moins ces années-ci, elles ne peuvent serait légitime. Mais fractionnaires, les Ligues se représenter qu'une fraction de l'opinion catholique. Qu'elles parlent au nom de cette fraction, ce présentent comme le tout; là réside l'imposture.

Invoquera-t-on l'exemple du mouvement ouvrier ? On serait mal venu de comparer les Ligues avec un syndicat démocratique. L'organisme ouvrier parle au nom d'une fraction, le plus souvent, c'est vrai. Mais cette fraction est majoritaire et d'une majorité établie à ciel ouvert, à laquelle toutes les minorités peuvent s'opposer par le libre jeu des délégations, des congrès, des débats et des votes.

Dans les Ligues, au contraire, on ne voit pas bien comment une tendance minoritaire pourrait se faire entendre. Par délégation d'un membre à la direction de la Ligue ?

« *Le titre de Directeur est réservé aux prêtres qui ont charge de la Ligue sur le plan national, diocésain ou paroissial.*

Le Directeur est désigné par l'autorité ecclésiastique compétente.

Il a toute autorité sur la Ligue. »[1]

---

(1) Manuel de la Ligue du Sacré-Coeur, 21e édition, 375e mille, 1960, art. 5 des réglements.

En faisant adopter par l'Exécutif une résolution quelconque ?

« Toute décision du Conseil Exécutif doit avoir l'approbation du Directeur »[2]

En faisant élire un membre du groupe minoritaire ?

« Le Directeur peut nommer tous les Officiels de l'Exécutif.

Cela n'est pas toujours habile mais devient parfois nécessaire.

On peut aussi procéder par élection.

L'Exécutif n'est pas élu par un vote populaire de tous les Ligueurs.

Le Président est élu par le Conseil et de la façon suivante :

a) vote indicateur : chaque Officier et Chef de groupe, par scrutin secret, indique un candidat au poste; les bulletins de vote sont remis au Directeur;

b) le Directeur seul prend connaissance du vote indicateur, élimine s'il y a lieu les candidats non désirables et remet au président d'élections la liste, par ordre alphabétique, des deux ou trois candidats qu'il juge désirables;

c) mise en nomination : le président de l'élection lit les noms des candidats tels que remis par le Directeur. »[3]

On me représentera peut-être que les Ligueurs s'accommodent fort bien de cette comédie autocratique. « Et s'il me plaît à moi d'être battu ? » dit un personnage de Molière. Sans doute. Mais demandez-vous ce qui arrive quand un ligueur n'est pas d'accord. Rien, c'est évident. Il ne peut pas se faire entendre à travers cette camisole de force; il ne peut même pas, englobé parmi « tous les hommes et jeunes gens de la paroisse », retirer son appui à la Ligue ni empêcher cette dernière de parler en son nom, à Montréal ou ailleurs.

Ainsi se trouve mis entre les mains d'un tout petit groupe un instrument de pression et de propagande qui appuie, au nom de tous, des positions acceptées, sans doute, par les uns mais rejetées par les autres. Ainsi se trouvent bafouées, supprimées, piétinées, la diversité légitime et la liberté nécessaires à tout climat chrétien authentique.

Il serait temps, peut-être, de reviser dans l'Eglise certaines méthodes d'action. Je ne parle pas des lettres anonymes ni des dénonciations farfelues dont la présente livraison de *Cité libre* vous livre un spécimen. Ces documents dont les auteurs se camouflent avec soin relèvent davantage de la psychiatrie que de l'autorité ecclésiastique.

Mais quand on se trouve en face d'un phénomène massif comme les Ligues du Sacré-Coeur, il ne s'agit plus des quelques maniaques isolés dont chaque milieu a sa quote-part. On sent la nécessité d'accorder au climat ecclésial une organisation de cette envergure. Et de même qu'un groupe schismatique alerte notre sens de l'unité, l'élément d'imposture que contiennent les Ligues devrait alerter notre sens de la diversité.

Serait-ce que nous oublions cet aspect essentiel de notre héritage chrétien ?

★

(2) Art. 6, Idem

(3) Idem, Art. 9

L'ÉLECTION PROVINCIALE

●

Les textes du présent numéro étaient déjà rédigés quand la nouvelle de l'élection provinciale nous est parvenue.

Force nous est de remettre à notre prochaine livraison les commentaires qui s'imposent.

DOCUMENT (1)

VIA VERITAS VITA

Cum Viatico Verbi ad Victoriam Virginis super Veneficam Viperam

7621, rue des Vendéens,
Ville d'Anjou, P.Q.
15 août 1962.

Très Saint-Père,
Eminence,
Excellence,

Les V-V-V, laïcs canadiens-français, enfants de Marie, la plus grande des Reines, et chevaliers indignes du Christ, me prient de vous faire savoir ce qui suit.

De la part de certains V-V-V, de religieux éminents et de très hautes autorités ecclésiastiques, il est parvenu à notre connaissance qu'une revue périodique qui se nomme « Cité Libre » a ses entrées, *libres et sans entraves,* dans un grand nombre de couvents de filles, collèges, petits séminaires, grands séminaires, universités pontificales, et est considérée par les élèves de ces maisons de formation comme une autorité intellectuelle, morale, philosophique et parfois théologique; que cette revue appelée « Cité Libre » est considérée d'autant plus didactique et orthodoxe que les autorités enseignantes acceptent cette publication dans le giron de leurs portiques d'enseignement au même titre que les publications les plus catholiques et les mieux approuvées par tous les Ordinaires, ne la combattent pas, ne la réfutent pas, ne la réprouvent pas.

« Cité Libre », après avoir été étudiée et scrutée depuis le premier numéro de sa fondation par les V-V-V les mieux versées en philosophie et théologie, a été jugée comme *gauchiste, marxisante, matérialisante, neutralisante, libéralisante* et *paganisante.*

Les V-V-V peuvent se tromper dans leur jugement; c'est pourquoi ils demandent à tous les Ordinaires canadiens-français, au Délégué Apostolique et au Saint-Siège de faire la même étude qu'ils ont faite de cette publication, non pas tant pour la revue elle-même qui est lue par les profanes, mais à cause de l'importance que certaines autorités catholiques lui attribuent *en la laissant circuler* dans les couvents de filles, collèges de garçons, petits séminaires, grands séminaires et universités catholiques.

La publication « Cité Libre » n'a jamais caché qu'elle est *une revue de Gauche, dans le sens classique attribué au mot « Gauche ».* Les V-V-V ont appris, *par de nombreux auteurs gauchistes,* que *la Gauche n'est que la voie toute grande ouverte vers l'Extrême-Gauche* qui n'est pas autre chose que *le communisme intégral,* le marxisme athéiste sans partage, comme il existe derrière les rideaux de fer et de bambou. De plus, les V-V-V, après enquêtes faites d'après les normes les plus strictes de la charité et de l'objectivité, ont recueilli l'évidence que ladite revue « Cité Libre », publiée à Montréal, compte parmi sa rédaction *des anticléricaux avoués, des agnostiques, des « compagnons de route » marxistes* et *des scribes dont les idées s'identifient avec celles de la Franc-maçonnerie internationale.*

C'est pourquoi les V-V-V, soucieux de leur salut éternel, de la charité due à tous les êtres humains, du danger pour la foi et la morale de leurs enfants qui étudient dans les couvents, collèges, petits séminaires, grands séminaires et universités pontificales, demandent à tous les évêques du Canada français et au Saint-Père qui les régit, humblement et en toute soumission à l'étude attentive qui aura été faite de « Cité Libre » par ces hautes autorités, d'adresser aux couvents, collèges, petits séminaires, grands séminaires et universités pontificales du Canada français, un monitum confidentiel leur interdisant de laisser circuler « Cité Libre » dans les institutions de formation des élèves catholiques, de prévenir les élèves catholiques de sa nocivité, des pièges de « faux prophètes » qui y sont semés et multipliés, du caractère funeste de toute son idéologie.

Ce disant et faisant, les V-V-V ont dégagé leur entière responsabilité devant Jésus-Dieu-Roi-et-Juge, pour le jour de l'inévitable et désiré Grand Jugement où ils seront jugés, et ils laissent aux autorités compétentes le soin de voir à ce que ladite et d'autres publications dangereuses pour le salut de leurs frères baptisés et confirmés, soient extirpés des bibliothèques ou curriculis de nos maisons d'enseignement.

Vos tous dévoués en Notre-Seigneur, le Roi des rois et le Vrai Juge de bientôt, humblement et filialement soumis à votre autorité,

Les V-V-V du Canada français.

par J.-G. Bleau

★

(1) N.D.L.R. Le document ci-dessus n'est pas une plaisanterie, du moins dans la pensée de ses auteurs. Il a été adressé à de nombreuses personnes. Il a été porté à notre connaissance par un ecclésiastique; aucun V.V.V. n'avait jugé utile de le communiquer à Cité libre.

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU SÉPARATISME

André Raynauld[1]

LE destin du Canadien français est tragique. Sans cesse menacé pour sa survivance, le Canadien français n'a jamais pu se préoccuper suffisamment des conditions par lesquelles il parviendrait à l'assurer. Il s'est tellement occupé à défendre la nation qu'il a négligé de la construire et de la nourrir. Tout le pays mobilise à chaque alerte, mais il mobilise chaque fois pour empiler des sacs de sable aux frontières. Aucune autre mission n'a jamais pu rallier les énergies. Le séparatisme est une nouvelle réaction de défense, une mesure de protection passive du genre de la ligne Maginot ou du mur de Berlin. C'est en cela que le destin du Canada français est tragique.

L'indépendance du Québec est-elle désirable ? Bien sûr, de soi, elle est désirable. Comment pourrait-on renier les millénaires d'histoire au cours desquels on a donné son sang et sa vie pour sauver la patrie en danger ? Seulement, il y a tellement de choses désirables en ce monde que la question ne conduit pas à une réponse aussi significative qu'on pourrait le croire. Si les Américains pouvaient débarrasser la terre des Russes, comme Dieu serait bon ! Si les Canadiens français n'avaient pas été conquis par les Anglais, si la France n'avait pas vendu la Louisiane, si la terre n'était pas ronde; mais si ! La terre est bien ronde. Il est inutile de bavarder sur ce point. L'indépendance du Québec est-elle réalisable ? C'est la question des gens sérieux. Si vous me disiez qu'un Québec indépendant n'est pas viable pour des raisons économiques, nous a-t-on souvent dit, je défendrais le régime de la Confédération sans réserve. Comme si la vie était si simple ! S'agit-il seulement de trouver une solution? Ou ne faut-il pas plutôt trouver la *meilleure* solution, compte tenu des circonstances ?

* * *

A notre avis, le problème du séparatisme ne peut être posé que d'une seule façon, à savoir :

l'indépendance du Québec est-elle opportune à l'heure actuelle, serait-elle plus avantageuse pour les Canadiens !français que la Confédération ? C'est à cette question que nous voudrions répondre et nous répondons nettement *non*.

Plus ou moins d'exportations ?

Prenons d'abord l'argument économique. Le standard de vie du citoyen québécois est de 10% inférieur à celui du Canadien moyen et il est de 28% inférieur à celui de l'Ontarien. Cette situation se perpétue ainsi sans changement appréciable depuis probablement 1850 et certainement depuis la Confédération. Or depuis 1841, le Québec jouit d'un « marché commun » avec le reste du Canada. Du point de vue strictement économique, cet arrangement politique est incontestablement plus avantageux que tout ce que nous pouvons imaginer dans le domaine des possibilités. Si, en de telles circonstances, le standard de vie du Québec est de 28% inférieur à celui de l'Ontario, il est facile d'entrevoir que l'indépendance nous conduirait, pour une période de temps indéfinie à un standard de vie de 50% inférieur à celui de l'Ontario[2]. Les raisons en sont nombreuses. Par définition, l'indépendance du Québec créerait des obstacles à l'échange des produits et des capitaux. (Sûrement, si on veut l'indépendance, ce n'est pas pour tout laisser intact). Or on ne peut faciliter le commerce à travers le Canada, dans une plus large mesure que maintenant, puisque la liberté complète est la loi. Pourrait-on accroître les échanges avec l'étranger ? Auprès de quels pays serions-nous mieux placés qu'aujourd'hui ? Aux yeux des Etats-Unis, l'indépendance du Québec serait une seconde révolution cubaine; auprès de l'Angleterre, ce serait un territoire à conquérir de nouveau. Seule la France pourrait se glorifier de la tenacité de ses fils, mais ses tarifs étant désormais ceux du marché commun européen, elle ne pourrait plus établir à son gré sa politique commerciale.

Mais les règles du jeu du marché seraient changées le jour de l'Indépendance; les industries

(1) Directeur du Département de sciences économiques à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal.

(2) Avouons que ce chiffre ne veut rien dire sauf qu'il exprime en peu de mots un ordre de grandeur représentatif.

du Québec pourraient sans doute se développer plus facilement. On invoque ici deux arguments de fond : la création d'une banque centrale par laquelle enfin on créerait la monnaie (ou par laquelle on la régulariserait, suivant l'interlocuteur) et la politique tarifaire qui serait bien à nous.

La banque centrale de la Laurentie

Examinons le cas de la politique monétaire et de la banque centrale. Bien loin d'être un progrès sur la situation actuelle, l'institution d'une banque centrale d'émission pour le Québec constituerait une contrainte économique de plus. Une banque d'émission en effet ne va pas sans une monnaie indigène (ce serait la « piastre » qui a un fondement historique et qui sonne bien), sans une balance des paiements non plus, et sans un taux de change entre cette monnaie et les monnaies étrangères. Mais que signifient tous ces termes techniques pour le citoyen ? Ils signifient que dans un Québec indépendant, nous devrions nous préoccuper d'équilibrer nos échanges avec l'étranger, *ce que nous ne sommes pas tenus de faire aujourd'hui avec la même rigueur.* Entre les Provinces du Canada, on trouve des mouvements de marchandises et de capitaux qui se compensent les uns les autres vis-à-vis l'étranger. Les importations du Québec peuvent être payées par les exportations des autres provinces du Canada et le financement s'effectue par des mouvements de fonds bancaires qui passent inaperçus (et ne sont même pas recensés tellement on s'en soucie peu.) En d'autres mots, la politique provinciale ne se préoccupe pas de la balance de ses paiements avec l'étranger. Nous soumettons que c'est un avantage considérable du système confédératif actuel et qu'inversement ce serait une contrainte sévère pour la politique d'un Québec indépendant.

Sur le plan intérieur, l'offre de monnaie seraitelle davantage en accord avec les besoins particuliers du Québec ? En principe, on doit répondre par l'affirmative. En pratique, nous doutons fort que l'adaptation actuelle entre l'offre canadienne et la demande québécoise soit si mauvaise. On gagnerait si peu que c'est là un avantage minime. Du point de vue de la monnaie, les variations de la demande sont, à notre avis, concomittantes et de même sens que les variations de l'Ontario et le poids des deux provinces est tel par rapport à l'ensemble du pays que c'est la conjoncture de ces deux provinces qui commande somme toute la politique monétaire au Québec; les citoyens de l'Ontario partagent notre sort et c'est parce que la politique monétaire est mal avisée; ce n'est pas parce qu'elle est fédérale.

La politique tarifaire

Quant à la politique tarifaire dont on fait beaucoup de cas, je reconnais de nouveau, en principe, qu'elle serait mieux adaptée dans un Québec indépendant aux besoins des industries du Québec. Mais de nouveau aussi, deux considérations de fait annulent cet accord de principe. D'une part, le gouvernement de Québec dispose d'un pouvoir de persuation plus effectif aujourd'hui auprès du gouvernement fédéral pour obtenir des aménagements tarifaires favorables au Québec qu'il n'aurait jamais demain auprès de gouvernements étrangers[3]. D'autre part, les intérêts d'un Québec indépendant étant de faire abaisser les tarifs des pays étrangers sur les produits à exporter, comment pouvons-nous concevoir que Québec aurait plus de poids à cette fin que le Canada tout entier ? Un marché plus restreint, des industries plus vulnérables, une dépendance beaucoup plus grande à l'égard du commerce extérieur, voilà ce que nous aurions à offrir comme base de négociation avec l'étranger par rapport à aujourd'hui.

Les capitaux étrangers

En ce qui concerne les capitaux, la situation serait plus alarmante encore, si c'est possible; seule l'imagination la plus fertile peut concevoir que le Canada français gagnerait à la séparation. On ignore la forme que prendrait la réaction de nos voisins, mais on doit tenir pour certain qu'elle serait désavantageuse pour les raisons avancées plus haut. On nous dit que si les Anglo-canadiens et les Américains n'aiment pas le séparatisme, c'est leur affaire ! Mais ce n'est pas seulement leur affaire. C'est la nôtre aussi. Plus de 50% de notre industrie manufacturière et 80% de notre industrie minière sont contrôlés par les étrangers. Et dans ce qui reste aux mains des Canadiens, combien en reste-t-il aux Canadiens français ? Suivant une enquête personnelle approfondie que nous avons faite pour 1958, 20 à 25% environ des entreprises[4]. Et on pense que dans ces conditions, la réaction du Canada anglais et des Etats-Unis doive nous laisser froids ? Décidément le monde des séparatistes est le monde des anges ! Et pourrions-nous substituer du capital canadien-français au capital américain et canadien-anglais, du moins pour continuer les opérations ? Il n'en est pas question.

Les entrepreneurs canadiens-français

Si de nouveau on suppose que la réaction de nos voisins est défavorable, qu'arrive-t-il aux entrepreneurs et aux techniciens anglais et américains qui gèrent les entreprises du Québec ? On nous répond que rien ne les forcerait à partir.

---

(3) Mais le gouvernement provincial a-t-il déjà songé à faire adopter par Ottawa une politique tarifaire plus conforme aux intérêts du Québec ?

(4) Le lecteur « technicien » voudra bien se reporter à l'*Actualité économique* d'octobre-décembre 1959, page 420, pour les précisions et les réserves qui s'imposent.

Et s'ils partaient tout de même ? Nous formerions d'urgence les entrepreneurs canadiens-français qui feraient la relève ? Présenté ainsi, ce dernier argument est négligeable mais posons le problème autrement (comme il est souvent posé d'ailleurs). Disons que ce sont les Anglais qui ont pu empêcher les entrepreneurs canadiens-français de se manifester, grâce à leur dynamisme, par exemple, ou grâce à la force de leurs traditions et la puissance de leurs capitaux. L'indépendance offre-t-elle une solution ? Nous ne le croyons pas.

Même doté de toutes ses prérogatives, un Etat ne peut guère protéger que ses entrepreneurs **locaux** contre le dynamisme et le capital étrangers. Il faudra bien que les entrepreneurs canadiens-français parviennent à exporter et cela, sans le secours de la loi. Il faudra de toute manière que les entrepreneurs canadiens-français se mesurent avec leurs concurrents américains et anglais. L'indépendance du Québec ne chasse pas les Anglo-Saxons du continent. S'ils faillissent sur ce plan, le séparatisme est un échec total. Il est dommage de constater néanmoins que, jusqu'à maintenant, non seulement ils ont été incapables d'exporter, mais ils sont envahis par les entrepreneurs étrangers. Or l'indépendance politique n'a jamais été un substitut à l'absence d'une classe d'entrepreneurs.

A cela on peut rétorquer que c'est le capital qui crée les entrepreneurs. Si donc l'Etat reprenait d'autorité possession des ressources et des usines qui se trouvent sur son territoire, tout irait bien ou mieux. C'est une thèse dont la validité est douteuse, mais si tel est le cas, le séparatisme n'est pas nécessaire. Il suffit de nationaliser progressivement les industries, à commencer par les entreprises étrangères, mais sans le dire ! Le projet serait moins aventureux et certainement plus utile aux Canadiens français. Mais voilà, on touche à un autre paradoxe ! On réclame de l'Etat qu'il reprenne entière possession de son territoire, mais on ne tient guère à ce qu'il reprenne possession d'industries particulières.

Si je me permets de résumer les observations qui précèdent, le séparatisme est sans doute réalisable si les Canadiens français sont disposés à payer n'importe quel prix et s'ils acceptent à l'avance toutes les conséquences néfastes qui s'ensuivront. Dans toutes les autres hypothèses, il n'est pas réalisable.

* * *

Les impôts du gouvernement fédéral

Un argument secondaire des séparatistes a trait à la comptabilité douteuse à laquelle ils se livrent quant aux impôts que nous « abandonnons » au gouvernement fédéral et que l'Indépendance nous permettrait de récupérer. Les seules considérations sérieuses que nous pouvons faire sur ce chapitre ne sont pas « mesurables ». Elles concernent l'effet de déplacement géographique des activités économiques qui est dû aux investissements du gouvernement fédéral, notamment dans les communications, comme les chemins de fer ou les canaux. Et ici pour que nous ayons été dupes, il faudrait démontrer que cet effet de déplacement vers l'Ouest a été plus marqué que l'effet d'expansion que ces investissements ont provoqué dans l'ensemble du pays et notamment dans la province de Québec.

Quant aux impôts que nous payons au gouvernement fédéral, ils sont versés en échange de services qu'un Etat indépendant du Québec devrait rendre à ses citoyens. Ces services nous coûteront plus cher qu'ils nous coûtent à l'heure actuelle, parce que nous serions moins nombreux à les défrayer. Il suffit de songer un instant à tous les attributs extérieurs de la souveraineté pour s'en convaincre. La Laurentie devra avoir son armée, ses ambassades à travers le monde, ses services secrets, sa monnaie, sa capitale (!), ses chemins de fer, ses lignes aériennes, ses douaniers et ainsi de suite. Il faudrait vraiment que les services fédéraux actuels nous causent un immense tort pour qu'il soit préférable de tout payer soi-même.

Et à l'adresse de ceux que les arguments précédents n'auraient pas encore convaincus, on peut même faire valoir le grossier décompte des recettes et des déboursés entre le Québec et le gouvernement fédéral, puisque contrairement à une opinion largement répandue, Québec profite encore du système actuel. Supposant que les services fédéraux sont répartis entre toutes les provinces sur une base per capita, l'avantage du Québec tient au fait que, per capita, il paie moins d'impôts fédéraux que le citoyen canadien moyen. Cette affirmation générale est indiscutable. Le niveau du revenu est de 10% inférieur dans le Québec au niveau moyen pour le Canada. Comme les impôts directs et indirects sont basés sur le revenu (ou sur les dépenses), les impôts payés par Québec sont inférieurs, per capita, aux impôts du Canadien moyen.

Dans un de ses articles, toujours remarquables, M. Jacques Henripin a déjà calculé la distribution provinciale des impôts fédéraux[5]. Quand l'Ontarien paie $104 en impôts personnels, $120 en impôts sur les corporations et $943 en taxes indirectes, le Québécois paie respectivement $56.5, $86.5 et $646. Pour $1.00 payé par le Québécois, l'Ontarien en paie $1.85, $1.39 et $1.46 sur chacun des impôts sus-mentionnés[6].

---

(5) Composition par âge et sécurité sociale. *L'Actualité économique*, avril-juin 1955, p. 146-153.

(6) Les chiffres de M. Henripin s'appliquent à 1952. Leur interprétation est soumise à maintes réserves d'ordre technique mais qui n'en altèrent en rien la signification donnée au texte.

Ces chiffres ne devraient surprendre personne si on reconnaissait une bonne fois que le revenu moyen dans le Québec n'est que les trois quarts de ce qu'il est en Ontario, comme nous l'avons fait observer au début de cet article.

* * *

Se prononcer contre le séparatisme a ceci de désagréable qu'on peut toujours se faire accuser de dénigrer ses compatriotes ou de faire preuve de lâcheté. Surtout quand les séparatistes préviennent tous les adversaires éventuels que l'indépendance du Québec est « affaire de dignité ». Comme personne n'aime appartenir au groupe des « traîtres à la patrie », on se trouve dans l'obligation de proposer d'autres solutions pour le salut du Canada français.

Le salut est à Québec

A notre avis, les principales difficultés du Canada français sont solubles dans le cadre actuel du régime et l'Indépendance en créerait de nouvelles, bien plus fondamentales. En ce qui concerne notre statut de minorité dans la Confédération canadienne, nous soumettons d'abord que ce n'est pas là nécessairement un signe de lâcheté collective et nous suggérons ensuite que tous les points de friction entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, plutôt que d'être débattus au moyen de pétitions, de campagnes de presse et de croisades individuelles, soient pris en charge, négociés et, si possible, résolus par le gouvernement de Québec. Cette négociation pourrait comprendre au besoin des amendements à la Constitution, parmi lesquels, au premier rang, nous placerions l'article 133, sur la langue.

Mais pour l'essentiel, le salut du Canada français ne passe guère par Ottawa et une politique de survivance est une politique dynamique et éclairée qui touche à tous les domaines de la vie sociale. Pour l'avenir du Canada français, par exemple, la Commission Parent sur l'éducation nous paraît infiniment plus importante que ne l'a été la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels. Pour l'avenir du Canada français, l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique économique éclairée nous paraissent plus urgentes que la représentation des Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral.

Quand la société du Québec sera devenue une société industrielle moderne, diversifiée, apte au changement, techniquement préparée à résoudre ses problèmes, ce jour-là, les Canadiens français se tourneront de nouveau vers Ottawa, mais non plus cette fois en colonie séparée, jalouse de ses droits, mais en partenaires actifs et entreprenants qui se préoccupent du contenu de la politique de leur pays, pour l'intérêt de l'ensemble de leur pays et, espérons-le, pour l'intérêt du monde aussi. ★

L'EXPÉRIENCE EUROPÉENNE DE PLANIFICATION PEUT-ELLE NOUS SERVIR ?

Roland PARENTEAU

LA grande prospérité que l'Europe connait depuis quelques années, le dynamisme incontestable que l'on y constate ne sont pas sans relations avec la planification économique que l'on y pratique, selon des modalités diverses d'un pays à l'autre. On objectera peut-être que l'un des pays les plus prospères, au point de manquer sérieusement de main-d'oeuvre, l'Allemagne, ne compte que sur l'initiative privée et se défend bien de recourir à quelque forme que ce soit de planification. On dira aussi qu'il n'est point du tout prouvé que c'est grâce à la planification que d'autres pays ont retrouvé une nouvelle jeunesse et qu'ils ont réussi à réaliser le plein emploi. Certains vont jusqu'à prétendre en effet que même sans planification, l'économie française serait à l'heure actuelle en aussi bonne santé.

Les objections

On peut difficilement répondre à de telles objections. D'une part le cas de l'Allemagne (et de certains autres pays européens) est assez particulier, en ce sens qu'on y fait de la planifcation sans le savoir. Seulement, celle-ci se fait sur une base largement privée, ou plutôt grâce à une étroite collaboration entre les gouvernements et les grandes entreprises.

Les circonstances difficiles dans lesquelles l'Allemagne s'est trouvée placée après la guerre, la présence de troupes étrangères, sans compter l'esprit traditionnel de discipline des Allemands, ont rendu ceux-ci assez perméables aux influences altruistes et ont accentué leur esprit de solidarité, à tel point qu'ils ont spontanément organisé leur action en fonction de certains objectifs de bien commun. Ces objectifs d'ailleurs, dans l'état de ruine où se trouvait le pays après 1945, s'imposaient de toute urgence. Il n'est pas du tout sûr toutefois que maintenant que le pays a retrouvé son assiette, on ne sente pas le besoin d'une certaine planification, permettant de coordonner plus facilement l'action de l'Etat à l'activité du secteur privé.

Quant à l'autre objection, aucune réponse ne peut être valable pour celui qui regarde les choses en surface. Ce n'est pas l'examen des statistiques de production ou de commerce extérieur qui permet de savoir ce que la planification a apporté à la France. Mais l'expérience de tous ceux qui ont participié à cette grande oeuvre, soit en cours d'élaboration, soit lors de la mise à exécution, leur démontre que le plan a changé quelque chose au comportement des agents économiques. Certains de ceux-ci ne prennent plus de décisions sans se référer au plan, ou avant de consulter tel ou tel autre agent.

On sait, par exemple, que telle entreprise s'est placée là plutôt qu'ailleurs, que telle école supérieure de commerce a été fondée, que telle recherche fondamentale a été amorcée, que l'administration publique a été simplifiée, que tel vaste

projet de mise en valeur a été lancé, sous l'impulsion du Commissariat au Plan. Née dans l'indifférence générale, immédiatement après la guerre, la planification française a pris graduellement une place de premier plan au point de susciter des enthousiasmes délirants, mais aussi des oppositions farouches. C'est la meilleure preuve qu'elle a changé quelque chose au milieu économique et social.

Plusieurs expériences

L'expérience européenne de planification varie considérablement d'un pays à l'autre. En Belgique on en est au tout début, le Bureau de Programmation vient de présenter le premier plan, élaboré en grande partie sur le modèle français. En Hollande et en Italie, on accorde une importance primordiale à l'aménagement rationnal du territoire et à l'expansion industrielle. Les plans hollandais sont annuels, ce qui ne permit guère de politique à longue portée, mais fournit le cadre nécessaire à une politique conjoncturelle. En Suède, on est aussi avant tout préoccupé d'atteindre le plein emploi et toute la politique économique est axée sur l'adaptation continuelle de l'offre et de la demande de travail. On procède bien à l'élaboration de plans à moyen terme, mais ceux-ci ne servent que de vagues cadres de référence sans grande signification pratique. L'élaboration de ces plans toutefois se fait grâce à une étroite collaboration de toutes les forces vives de la nation, ce qui accentue l'esprit de compréhension entre les forces sociales et on estime qu'au moment où le plan est publié, le plus clair des résultats que l'on en attendait est déjà obtenu. Le plan se trouve donc être un agent de cohésion sociale beaucoup plus qu'un cadre pour l'action future.

C'est en France, incontestablement, que la planification a atteint, non pas sans doute le point de perfection — car les responsables du Commissariat du Plan connaissent mieux que personne les déficiences et les limites de leur travail — mais son expression la plus étendue, la plus compréhensive.

Comment a-t-on réussi, dans ce pays, au cours des années troublées d'après-guerre, à mettre au point une certaine planification, en dépit du caractère individualiste des habitants et de la dispersion des pouvoirs de décision économique ? Il faut dire que les circonstances même ont favorisé les auteurs du premier plan. Dans une économie de pénurie, la nécessité de tirer le meilleur parti possible de ressources extrêmement limitées impose des objectifs immédiats sur lesquels la majorité arrive à s'entendre assez facilement. De plus, il était indispensable de ne pas sacrifier à l'élévation immédiate des niveaux de vie, des grandes entreprises à rentabilité plus lointaine, comme la réorganisation des moyens de transport, la modernisation des industries-clés, la reconstruction des ports, la remise sur pied de l'agriculture.

Le premier plan quadriennal connut un succès certain. Les suivants aussi, même si les objectifs principaux se sont modifiés avec le temps. Au début, l'empirisme était roi. En dépit des insuffisances de la statistique et des moyens d'observation économique, on a réussi quand même, vaille que vaille, à préparer un plan qui, si incomplet fut-il, permettait tout de même de s'engager dans une action efficace. Il convient d'ajouter qu'au début, c'est l'Etat lui-même qui portait tout le poids des travaux prioritaires, et qui intervenait au surplus par son aide financière dans les investissements privés.

D'un plan à l'autre, les techniques se sont perfectionnées, les secteurs primitivement laissés de côté ont été intégrés, de sorte qu'avec le IVe plan (période 1962-65) on se trouve en présence d'un ensemble cohérent extrêmement détaillé et en même temps très exigeant, puisqu'on s'attend à un taux de croissance annuel moyen de 5.5% pour l'économie française, d'ici quatre ans.

Le plan français

La planification française se distingue de la planification faite ailleurs tant dans l'élaboration du plan lui-même que dans l'exécution.

L'élaboration est une oeuvre collective à laquelle participent des milliers d'individus représentant tous les horizons économiques. La première étape est réalisée quand le Cabinet prend position sur les grandes lignes du plan, préalablement préparées par le Commissaire Général du Plan. A ce stade on s'entend par exemple sur un taux raisonnable de croissance pour une période de quatre ans. Par la suite le Commissariat se voit confier la tâche de détailler ces directives générales et de rédiger le plan dans sa forme définitive, après consultation avec les intéressés.

Et c'est ici qu'intervient une des caractéristiques originales de la planification française. Le Commissariat en effet ne groupe en réalité qu'un nombre relativement restreint d'experts, mais il s'appuie dans son travail sur beaucoup de collaboration de l'extérieur. Celle-ci se manifeste de deux façons. Sur le plan technique, beaucoup de travaux spécifiques sont confiés à des services de toutes sortes et dans tous les domaines imaginables. Quant à la préparation immédiate du plan lui-même, la plus grande partie du travail est confiée aux Commissions dites de modernisation.

Celles-ci, composées d'un nombre variable d'individus représentatifs des milieux gouvernementaux, patronaux et ouvriers, s'intéressent à un secteur particulier (v.g. main-d'oeuvre, transports, industrie chimique, investissements intellectuels, etc.) et remettent après étude un rapport

qui sera ultérieurement intégré au plan. L'avantage de cette procédure c'est que le plan n'est pas uniquement le fruit des cogitations d'un groupe d'intellectuels plus ou moins détachés de la réalité, mais le résultat à la fois d'un travail d'expert, puisque très souvent les rapporteurs des commissions sont des chargés de mission rattachés au Commissariat du Plan, et d'une certaine discussion entre les intéressés qui seront éventuellement responsables de la mise à exécution du plan. Les objectifs particuliers déterminés par les Commissions sont finalement acheminés vers une Commission des équilibres qui s'efforce d'en faire un ensemble cohérent et c'est le Commissariat lui-même qui est chargé de mettre la dernière main au texte final. Le plan sera ensuite discuté au Parlement et voté.

Dans l'ordre des réalisations, une autre caractéristique du plan français, c'est qu'il n'est nullement impératif. Il convient ici de signaler une différence essentielle entre le secteur privé et le secteur public. Pour celui-ci en effet, le caractère contraignant du plan est plus marqué. Néanmoins, le passage du plan à l'action ne s'effectue pas directement par le seul fait qu'il y a eu vote du Parlement. Les divers services gouvernementaux en effet n'agissent qu'en vertu de lois-programmes, qui sont la concrétisation du plan lui-même, mais qui ne seront votées qu'après vérification de la disponibilité des ressources budgétaires.

Secteur privé

Quant au secteur privé, il n'est en aucune façon forcé de suivre les directives du plan. Il se trouve cependant que les objectifs proposés sont assortis de toute une série de stimulants qui incitent en quelque sorte les entreprises du secteur privé à se conformer bon gré mal gré. Dans l'ensemble, la politique française préfère les moyens positifs aux interdictions. Par exemple, en matière d'expansion industrielle, au lieu d'interdire l'établissement d'industries à tel ou tel endroit jugé non favorable (et exception faite de la région parisienne) on préfère aider les entreprises à s'établir dans les zones privilégiées. Il ne faudrait pas croire qu'aucune résistance ne se manifeste, mais on réussit très souvent à les vaincre par de simples efforts de persuation. Une multitude de comités conjoints jouent à ce titre un rôle de première importance.

La planification économique a donné lieu à la formation de toute une série d'institutions publiques ou semi-publiques affectées à telle ou telle tâche particulière. Ainsi, la Compagnie Nationale du Bas-Rhône-Languedoc a entrepris une vaste opération de mise en valeur de régions désertiques du sud de la France. Il s'agit essentiellement, grâce à l'irrigation et à d'autres réformes tant techniques que sociales, de transformer une région viticole pauvre, en région agricole prospère, consacrée à la culture fruitière ou maraichère. Ailleurs, des sociétés mixtes de développement régional procurent des capitaux aux entreprises petites et moyennes, menacées de disparition à cause des excès de la concentration financière. Ailleurs, on procède à la conversion d'activités économiques en déclin en des formes plus lucratives d'industries.

Au-dessus de toutes ces initiatives, on trouve un cerveau ordonnateur, qui est le Commissariat au Plan, mais aussi, élément tout aussi indispensable, les capitaux, qui sont fournis par des entreprises d'Etat et particulièrement la Caisse Nationale des Dépôts et Consignations. Cette dernière société, qui réunit une bonne partie de l'épargne française, ne se contente pas de gérer ces fonds « en bon père de famille », mais intervient de façon extrêmement dynamique, grâce à cet énorme réservoir de capitaux, pour faciliter la mise en application du plan.

Et nous ?

Ces quelques notes sur la planification française, si incomplètes soient-elles, suffisent à montrer l'intérêt d'une telle initiative pour la province de Québec, désireuse elle aussi de procéder à une planification, mais plus ou moins hésitante sur la façon de procéder.

On ne peut d'ailleurs transposer intégralement. Il faudra des adaptations majeures, tenant aux caractéristiques de notre économie. Voici quelques points d'étude qui devront retenir l'attention des planificateurs et qui constituent autant d'obstacles à une planification rationnelle :

a) Le caractère fédératif du pays, qui fait que le gouvernement du Québec ne possède pas tous les instruments d'action nécessaires.

b) Le caractère « ouvert » de l'économie québécoise, sa perméabilité par rapport à l'extérieur, ce qui rend plus aléatoire toute prévision économique.

c) L'importance des capitaux étrangers, et le fait que les principaux centres de décision économique échappent en grande partie à l'influence des Québécois.

d) La pénurie de chercheurs compétents, capables non seulement de préparer la comptabilité prospective indispensable, mais d'instituer une programmation réaliste.

Comme on le voit par ces quelques points, pour lesquels il faudra trouver des solutions, la planification économique du Québec n'est pas pour demain mais il importe de se mettre à la tâche sans retard. ★

L'ALLIANCE POUR LE PROGRÈS : UN AN APRÈS

Naïm KATTAN

Il y a un an, vingt pays réunis à Punta del Este signaient la charte de l'Alliance pour le Progrès. J'assistais à cette assemblée qui fut qualifiée d'historique avant même que les délégués n'arrivent au bord de cette immense plage uruguayenne. Une atmosphère d'enthousiasme régnait alors parmi les représentants des pays de l'Amérique Latine et ceux des Etats-Unis. Ils étaient tous convaincus alors que le programme mis en oeuvre par le Président Kennedy pour venir en aide aux pays de l'Hémisphère Sud ouvrait une nouvelle ère dans les relations entre les Etats-Unis et les pays de l'Amérique du Sud.

On sait que le programme de l'Alliance pour le Progrès prévoit que Washington mettra à la disposition de ses voisins du Sud des montants atteignant près de vingt milliards de dollars pendant une période de dix ans. L'administration Kennedy mettait cependant une condition préalable à l'octroi de cette aide généreuse : chaque pays qui souhaite obtenir des dollars américains doit auparavant procéder à des réformes sociales et économiques.

Quel est le bilan de la première année de l'Alliance pour le Progrès ? L'administrateur américain du programme, M. Teodoro Moscoso, énumère comme suit les réalisations de l'Alliance pour le Progrès au cours des douze premiers mois de son existence : 168,000 maisons d'habitation; 15,000 milles de routes; 620 systèmes de distribution d'eau; 360 hôpitaux et centres sanitaires; 17,250 salles de classes.

D'après M. Moscoso, on peut évaluer le nombre des Latino-américains qui ont profité de la générosité des Etats-Unis à trente-cinq millions. Certes, le bilan peut sembler, à première vue, fort encourageant, mais il faut avoir une forte dose d'optimisme pour le trouver suffisant. D'ailleurs, l'administrateur lui-même a jugé qu'il ne serait pas de mise de marquer ce premier anniversaire par des célébrations joyeuses. Tout d'abord, on ne peut que constater que la démocratie a marqué un grave recul dans plusieurs pays de l'Amérique latine au cours de cette dernière année. A l'heure actuelle, les gouvernements de quatorze des vingt pays de l'Amérique du Sud se trouvent plus ou moins directement sous le contrôle des forces militaires. On commence même à se demander si le programme de l'Alliance pour le Progrès ne contribue pas indirectement à renforcer les ennemis de la démocratie en voulant imposer aux gouvernements de ces pays l'obligation de mettre en oeuvre des réformes dont le but est justement de consolider la démocratie.

L'échec partiel du programme de l'Alliance pour le Progrès est dû en grande partie à l'ambiguïté de la politique de Washington à l'égard de l'Amérique Latine. Au départ, le but principal poursuivi par le Président Kennedy était de mettre en échec le régime cubain et d'empêcher la propagation du castrisme dans d'autres pays de l'Amérique du Sud. Il fallait alors accomplir dans ces pays une révolution sociale semblable à la révolution cubaine sans pour cela instituer des régimes pro-communistes. L'administration démocrate a dû vite déchanter. Le Président Kennedy s'est d'abord heurté à l'opposition d'un grand nombre de parlementaires américains qui refusaient de subventionner les régimes qui ne garantissent pas la sécurité des investissements américains et qui peuvent quand bon leur semble nationaliser les entreprises des Etats-Unis établies sur leur territoire. Par ailleurs, l'aide octroyée par Washington dans le cadre du programme de l'Alliance pour le Progrès n'a pas dépassé en importance l'assistance donnée au cours des années précédentes par diverses agences et institutions américaines. Dans ce sens, la grande Charte de Kennedy n'a fait que grouper les montants que les Etats-Unis offrent aux pays de l'Amérique du Sud depuis plusieurs années et donner à ces octrois une nouvelle appellation. Il y a là une mesure de coordination fort louable, mais on est loin de la révolution sociale promise.

Cette révolution sociale restera illusoire aussi longtemps que les Etats-Unis ne réussiront pas à sortir le programme de l'Alliance pour le Progrès de l'engrenage où il se trouve à l'heure actuelle. Ceux qui défendent ce programme entendent soustraire l'Amérique Latine au communisme, mais ils veulent en même temps protéger les investissements américains en encourageant l'institution de régimes stables qui effectuent des réformes graduelles sans bouleverser pour cela les structures

existantes. Or, il y a là un dilemne. Les réformes qui doivent être instituées en Amérique latine ne pourront jamais se faire sans bouleverser les structures sociales actuelles. Les forces qui oeuvrent dans une telle voie en Amérique latine sont celles qui revendiquent l'indépendance économique. Je songe par exemple aux Ligues paysannes du Brésil et aux Péronistes en Argentine qui s'opposent à la mainmise économique des Etats-Unis dans leur pays respectifs.

Les oligarchies locales qui règnent sur l'économie de ces pays sous-développés veulent recevoir les millions de l'Alliance pour le Progrès sans effectuer de réformes. Mais les Etats-Unis ne peuvent perpétuer et même renforcer des régimes despotiques qui exploitent les masses misérables et qui facilitent ainsi le travail des communistes. C'est alors que les militaires entrent en scène. Pour soustraire leur pays à l'anarchie et pour empêcher la révolution sociale, les dirigeants des forces armées défont les parlements et mettent en place des gouvernements civils qui leur sont soumis. Mais une grave difficulté surgit. Les militaires qui ne protègent ni les intérêts des oligarchies traditionnelles ni les forces populaires montantes se trouvent complètement coupés de la société. Ils gouvernent mais ne sont soumis à aucun contrôle. C'est alors que les dissensions personnelles prennent une importance exagérée.

On sait que tous les pays sous-développés font face à un problème semblable. La promotion sociale d'une classe moyenne ne se fait pas du jour au lendemain; or, une industrie et un régime démocratique sont liées à l'existence d'une telle classe moyenne. Le problème peut être contourné par le recours à une planification gouvernementale qui prendrait le nom de socialisme ou par un régime à parti unique. C'est justement l'obstacle majeur que l'Alliance pour le Progrès devra surmonter car on ne voit pas comment le Président Kennedy pourrait convaincre ses propres parlementaires des bienfaits des nationalisations en Amérique du Sud et de la supériorité d'un régime socialiste sur celui de la libre entreprise. Du reste, on est justifié de se poser la question : les Américains souhaitent-ils vraiment une véritable industrialisation en Amérique du Sud ? On remarque dans le bilan de M. Moscoso l'absence de toute allusion à des entreprises industrielles. Or, l'administration de l'Alliance pour le Progrès serait la première à dire qu'une telle carence est justifiée par la situation qui existe dans les pays de l'Amérique du Sud où sur une population de 200 millions on ne compte que 50,000 ingénieurs tandis qu'aux Etats-Unis le nombre des ingénieurs est de 1.1 million pour une population de 185 millions.

On sait néanmoins que chaque pays de l'Amérique Latine qui a tenté par ses propres moyens d'établir de grandes entreprises industrielles s'est heurté aux grandes corporations américaines qui ont des filiales dans ces pays. Certains économistes sud-américains se demandent même si le programme de l'Alliance pour le Progrès n'aura pas pour effet de contribuer au renforcement des sociétés américaines plutôt que de les obliger à relâcher leur emprise sur l'économie de l'Amérique du Sud. En construisant des écoles et des hôpitaux, on prépare certes une génération de Sud-Américains qui pourront plus tard développer l'industrie de leur pays. En attendant, on accroît le nombre des consommateurs dans ces pays et on développe par conséquent le marché pour les produits importés des Etats-Unis.

Ainsi Washington, dans son effort de pacification et de stabilisation, rendrait le marché sud-américain plus rentable pour les investisseurs américains. Ceux-ci, en effet, en retiraient en 1959, 775 millions de dollars de profits, et ils n'ont investi durant cette année que 200 millions de dollars en Amérique du Sud. Dans une Amérique Latine stable, les entreprises américaines pourraient exporter des produits manufacturés et importer des matières premières.

On comprend que certains Sud-Américains qui ne sont pas nécessairement Marxistes considèrent qu'il s'agit là d'une nouvelle forme de colonialisme économique. Ces mêmes personnes sont les premières à reconnaître qu'au moment présent il n'existe pas d'autre issue pour leur pays. Ils ont besoin des investissements américains pour le développement de leur économie. Ils souhaitent cependant que des mesures soient prises pour que l'Alliance pour le Progrès ne serve pas à devenir un instrument que les grandes sociétés utiliseraient pour étendre leur emprise sur l'économie de l'Hémisphère Sud.

Lors de sa visite officielle au Mexique, le Président Kennedy a déclaré :

> « L'économie a fait de nos deux pays des partenaires. La nécessité a fait de nous des alliés dans le vaste programme de l'Alliance pour le Progrès. »

Mais une alliance véritable ne peut être basée que sur l'égalité de ceux qui en font partie.

Et voilà le grand dilemme auquel doivent faire face les Etats-Unis. Pour que les pays de l'Amérique Latine soient les véritables partenaires des Etats-Unis, il faut que ceux-ci admettent que certains des gouvernements latino-américains puissent rejeter la libre entreprise sans pour cela tomber dans le communisme et puissent développer une économie qui permettrait l'existence de certaines entreprises qui pourront faire concurrence aux entreprises américaines installées en Amérique du Sud. Washington a déjà pu s'entendre avec un gouvernement travailliste à Londres. Ne lui serait-il pas possible de permettre l'existence de gouvernements stables qui auront accompli une véritable révolution sociale en Amérique latine ? ★

IRAN PAYS DE L'ATTENTE

H. P.

ECRIRE un article sur l'Iran, c'est parler de la misère qui ravage sa population ou des mille et une nuits de Farah Diba; c'est décrire le courage des hommes, des femmes et même des écoliers malgré les tortures et la peur; c'est mettre à jour l'injustice et la corruption qui règnent chez la classe dirigeante; c'est dire le pillage de sa principale richesse, le pétrole, par les puissances étrangères; enfin c'est souligner le rôle que jouent les Etats-Unis pour perpétuer cet état de chose. Je me bornerai ici à donner un panorama de la situation actuelle de l'Iran qui se trouve à un nouveau carrefour de son histoire. Depuis toujours la soif de justice et de liberté a animé l'Iran. On peut la suivre à travers les écrits de ses penseurs que ce soit Zoroastre, Avicenne, Firdousi ou Khayyam.

L'Iran d'aujourd'hui c'est le pays de l'attente. Ici, le temps ne compte pas. Toute mutation est lente, profonde. Qu'est-ce qu'on attend ? Dans presque tous les milieux, on espère une révolution nationale symbolisée par Mossadegh. L'avènement au pouvoir de ce dernier permettrait au pays de conquérir l'indépendance économique, de rétablir un climat démocratique et enfin d'entreprendre la réforme agraire qui s'impose depuis si longtemps. Le Front National est le parti qui a la plus grande audience. On peut même dire qu'il est le seul parti réel ayant des membres ! Les deux autres sont des partis fantoches créés par le gouvernement. Il faut noter aussi l'existence du Parti Toudeh dont 90 membres ont été arrêtés, l'automne dernier, à Ispahan. Le SAVAK (Sécurité Intérieure) connaissait depuis plusieurs années l'existence de ce groupe et a attendu ce moment, où le Front National devient de plus en plus menaçant pour brandir l'épouvantail communiste. Les répressions sanglantes dont le Parti Toudeh fut l'objet depuis 1953 ont provoqué dans les années qui suivirent la peur et la méfiance envers tout ce qui de près ou de loin touche ce parti. On espère en faisant la chasse aux sorcières détourner l'opinion publique des véritables problèmes du pays. Ainsi pour réduire la portée des manifestations étudiantes, le Gouvernement déclare qu'elles sont causées par des éléments « communistes et étrangers » qui se sont infiltrés à l'Université.

Pour faire échec au mouvement nationaliste, le Chah a confié le gouvernement à un homme fort qui a tout à gagner à sauvegarder le régime actuel. Le gouvernement du Dr Amini détient les pleins pouvoirs, le Parlement étant dissous depuis un an alors que la loi prévoit un délai maximum d'un mois pour préparer de nouvelles élections. Amini cherche à gagner du temps. L'instabilité économique et politique qui s'en suit provoque le mécontentement général et raffermit les positions du Front National. Récemment, un restaurateur très connu du Bazar laissait en mourant la totalité de ses biens à Mossadegh. Quant aux paysans, ils peuvent espérer de lui une réforme qui permettrait le partage des terres et la collectivation des moyens de production. Les paysans ont réagi en masse contre la réforme entreprise ces derniers mois par Amini, réalisant qu'ils ne faisaient que passer des mains du propriétaire aux mains du gouvernement. On a l'impression qu'un grain de sable suffirait à renverser cet équilibre fragile.

Qui est Amini ?

Homme politique chevronné, démagogue, on pourrait le comparer au Général de Gaulle pour ce qui est de garder en haleine ses ennemis en jouant sur tous les plans. En prenant le pouvoir, il s'est voué à la lutte contre la corruption qui lui sert de prétexte à retarder les élections. On relève parmi les accusés les noms d'anciens ministres, de maires, d'administrateurs d'organisations d'Etat. Les colonnes des journaux étalent chaque jour des révélations sensationnelles sur les détournements de fonds qui se pratiquaient à tous les échelons de l'administration. Des cautions de l'ordre de 600 millions de rials sont exigées pour la mise en liberté des accusés. Le versement de telles sommes émeut l'opinion publique qui se rend compte jusqu'à quel point la classe dirigeante a pu accumuler des fortunes qui expliqueraient en partie la situation dans laquelle se trouve le pays. Mais on se demande si comme ses prédécesseurs, Ala et Eghbal, Amini ne laissera pas traîner la marche de ces procès jusqu'à ce qu'ils tombent dans l'oubli. Le chef du gou-

vernement a aussi entrepris une nouvelle offensive contre les syndicats d'héroïne qui sont actifs dans tous les milieux de la société. Simultanément, il jure de démanteler l'organisation du Parti Toudeh. Cette résolution semble inutile car il faudra attendre un régime démocratique pour qu'un parti de gauche puisse à nouveau s'organiser et communiquer avec le peuple. Comme le dit très justement Vincent Monteil, l'Iran c'est la terre promise des agents doubles. On ne peut avoir confiance en personne. Le chef de police peut être communiste ou le communiste chef de la police politique !

Un autre aspect de la « lutte par le progrès » d'Amini est la lutte contre l'analphabétisme. On sait que le pourcentage des illettrés est en Iran de 85% à 90 % et que dans les villages ce chiffre atteint 95% à 98%. Il est vain de croire à l'efficacité de cette campagne alors que le revenu moyen de l'Iranien, d'environ $100 par année, ne lui permet pas de fréquenter l'école si minimes que soient les frais de scolarité. Cette lutte demeurera inutile tant qu'on n'opérera pas un changement radical aux structures féodales du pays.

Les forces du front national

Depuis plusieurs années, l'Iran est envahi par tous les produits américains de la brosse à dents à la Cadillac. De nombreux techniciens et militaires apportent leur assistance au développement et à la sécurité de l'Etat. A ce sujet, les Iraniens se plaisent à dire que s'il n'y a pas d'illettrés aux Etats-Unis c'est qu'on les a tous délégués en Iran ! Mais aujourd'hui, certains Américains plus lucides se plaignent à leur gouvernement de ce que les Iraniens sont noyés par un excès de marchandises dont ils ne peuvent se servir et surtout qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter. Ces « spécialistes » craignent aussi que l'influence grandissante des jeunes officiers de l'Armée ne mène à un coup d'Etat dans le genre de celui de l'Irak en 1958.

Si on examine le bilan de l'année 1961, on peut constater que les étudiants ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution politique de leur pays. Le Front National affirme qu'il possède l'appui de 85% à 90% des 15,000 étudiants de l'Université. Ils n'ont cessé de réclamer des élections libres immédiates, la liberté de presse, de réunion, de parole et de dénoncer le pacte du CENTO qui permet aux Etats-Unis d'intervenir en cas de conflit intérieur et extérieur, de contrecarrer les mouvements nationaux et d'établir des bases militaires qui compromettent la paix et la neutralité du pays. L'observateur est à même de constater qu'en Iran toute opposition sérieuse au gouvernement est rapidement mise hors d'état de nuire. Le 21 janvier dernier, environ 10,000 étudiants protestèrent contre l'expulsion de quelques lycéens en raison de leurs opinions politiques. Sous la menace du gaz lacrimogène et des baïonnettes, les étudiants furent obligés de se replier à l'intérieur même de l'Université. Un véritable massacre s'en suivit. Le nombre des blessés a été évalué à 2,500. La version officielle est qu'il y eut un seul mort mais tous ceux qui étaient présents s'accordent pour dire qu'il y en eut une dizaine mais que leurs corps furent escamotés par la police.

Le Gouvernement accusa les grands propriétaires terriens d'avoir provoqué ce soulèvement pour faire échec à la réforme agraire entreprise à la même époque. Il est maintenant certain que des éléments de droite ont voulu profiter des manifestations étudiantes pour tenter d'instaurer une dictature fasciste avec à leur tête le Général Bakhtiar, ancien chef de la Sécurité d'Etat et qui s'est sinistrement illustré en 1953 par la torture des patriotes iraniens. Mais il faut chercher la raison profonde de ces événements dans l'aspiration de tout un peuple à la démocratie, aspiration dont les étudiants se sont fait les porte-parole au prix même de leur vie.

Une autre classe qui contribue au malaise des dirigeants est celle du Bazar. Ces marchands, menés les uns après les autres à la faillite par les importations qui se vendent ici au même prix que les marchandises locales, espèrent l'établissement d'un capitalisme iranien qui permettrait l'expansion des industries nationales.

Les éléments jeunes de l'Armée, les étudiants et les marchands du Bazar minent peu à peu la structure actuelle de l'Iran. La prise de pouvoir de cette coalition diminuerait considérablement l'influence américaine au pays et c'est pourquoi les Etats-Unis appuient le gouvernement Amini. Si ce dernier échoue dans sa tâche, il est à redouter qu'une dictature fasciste ne vienne le remplacer. Le candidat à ce poste serait le Général Bakhtiar qui a déjà fait une tentative dans ce sens lors des manifestations étudiantes. Ce régime qui règnerait par la violence ne pourrait être renversé que par la violence et rendrait inévitable la révolution.

C'est sur cette toile de fond où se confondent intrigues, ambitions et aspirations à la démocratie que se joue le destin d'un des pays les plus convoités du monde de par sa situation stratégique (3,000 kilomètres de frontière avec l'URSS), et ses richesses naturelles. Le peuple iranien viendra-t-il s'ajouter à la liste des peuples qui au prix de tant de souffrances ont su retrouver la justice et la liberté ? C'est cet espoir que nous voyons luire dans les yeux de ce peuple rendu muet par la peur et la méfiance.

Téhéran, le 3 mai 1962

★

LE TEMPS DE LA TERRE

Gatien Lapointe(1)

1

Le temps est mon souffle à hauteur des hommes.

2

Les nouvelles des navires très verts
La première figure préférée
Le premier mot à découvrir

Quel sera le poids du feu dans mes paumes
Quel amour inventant l'espace à sa mesure

Le printemps s'est caché dans ses pollens
Comme le soleil dans son ombre

Sur les côtes mes lampes prenaient leur élan.

3

Saurais-je la force exacte des bêtes
Aurai-je l'espoir sans défaut d'un arbre

Supplice des corps amoureux
Bras nu tendu sur l'horizon
Saisons vivaces sous les cendres

Le jour nouveau garde en secret ses armes.

4

Nous suivrons la vallée austère et très profonde.

5

Les visages éperdus du silence
Toutes les éphémérides du sang
Et la pierre précise au début de la route

Nul refus ne réduit mes paysages
Nul regret dans le sillage du soir

Nous marchons sur la terre vulnérable
Nous inventons la face d'aujourd'hui
Nous inventons un feu
Pour chaque étape de nos corps parmi la glaise

Car désormais me cerne l'oeil du temps
Désormais m'ont capturé les mains du présent.

6

Feuillages et fleurs fontaines et fêtes
Amis lointains dont je croise les yeux
On chante dans un sous-bois de patience.

7

Un monde commençait en tous points de l'espace.

8

Parole signal et souffle de l'infini

Je retrouve d'instinct l'unique route
J'accueille en ma chair chaque nouvelle
J'épaule mon espoir d'une feuille très tendre
Mon destin déjoue tous les calculs de l'orage

Le soleil naît dans l'ombre d'un oiseau.

9

Nous nous rejoindrons par le seuil du temps

Neige fondante sur le haut portail
Changeante neige aux parfums excessifs
Pays où je trouve une raison de vivre
Ton corps annonce de limpides horoscopes

Je ne sais que le plus simple chant de la terre

Nous ne savions que nos ombres
Comme des balises fidèles
Pistes d'odeur de nos souffrances
Vertes rivières dans nos mains

La lumière nous frappera-t-elle en plein coeur ?

10

J'entrais en pleurant dans la maison des vivants.

(Extrait de J'APPARTIENS À LA TERRE, 1960).

★

---

(1) Gatien Lapointe vient de remporter à Paris, le Prix du Club des Poètes 1962 pour son recueil *Le Temps Premier*. Il publiera bientôt une *Ode au Saint-Laurent*.

ENTITÉS et COMMUTATEURS

Lettre ouverte à Louis Cartier

Claudine-S. ***VALLERAND***

Mon cher ami,

J'ai lu votre article plusieurs fois, l'esprit en éveil, comme je le fais toujours dès qu'un jeune s'exprime. Il m'est tant de fois arrivé de découvrir, à cette source, le devenir.

Même lorsque les jeunes sont tristement vieux, comme il arrive malheureusement trop souvent; même lorsque leur oeuvre n'est qu'un grand cri de détresse, c'est toujours avec une émotion profonde que je découvre ce que cherche la génération d'aujourd'hui, ce qu'elle a trouvé peut-être . . .

Tout cela pour vous dire, cher ami, que je me suis souvent arrêtée pour écouter mes *puînés* qui m'ont appris « sur les nécessités, bien plus que (je n'avais) jamais songé. »

Car voyez-vous, moi non plus je ne crois pas à l'astuce, je n'y ai jamais cru. Je n'y peux rien, j'y suis allergique. Cela a ses bons et ses mauvais côtés, mais peu importe. Peut-être est-ce par là que nous nous rejoindrons, car moi aussi je suis inquiète, moi aussi je cherche, j'essaie de comprendre.

La pensée de l'autre

Pour commencer je vous dirai ce que cela a été pour moi de vous lire, ce que cela signifie pour moi de pénétrer dans une oeuvre authentique quelle qu'elle soit. Disons au point de départ que c'est un peu comme entrer dans une église ou un temple. J'y éprouve la même exigence de respectueux silence, j'ai conscience de pénétrer dans un univers qui, tout comme l'Eglise, est ouvert et fermé, singulier et multiple tout à la fois. Je m'y retrouve, mais j'y suis aussi étrangère. J'entre dans la pensée de l'autre à ce moment-là, je vis avec lui, je revis aussi des expériences connues, cela de toute la puissance de ma disponibilité. Dans cet univers où je me sens accueillie, je communie à l'autre, j'assume en même temps tout le poids de sa pensée. A ce moment-là je le perçois dans une vision unique, indescriptible. Je découvre cet autre, ce par quoi je diffère de lui, mais aussi ce par quoi je lui ressemble. Ete alors s'accomplit le miracle de la rencontre de l'esprit, vibrations de l'Infini.

C'est le bon vieux Montaigne qui dit quelque part : « Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. » Si Montaigne dit vrai, ce que je crois, s'il existe telle chose qu'un Auteur de toute vie, chaque homme, qu'il le veuille ou non, qu'il le sacre ou non, porte outre « la forme entière de l'humaine condition », la signature indélébile de son Auteur.

Communier

Et nous voilà je pense situés au coeur même d'un problème, celui qui concerne votre attitude, le refus des jeunes devant l'accueil de *Cité Libre*. Ce problème serait de savoir comment arriver à communier les uns aux autres, comment se voir, se comprendre. Comment aller au-delà de nous-mêmes pour accueillir les autres. Pardonnez ma présomption, je suis tellement consciente en ce moment de mon outrecuidance. Pardonnez aussi la formule employée, je vais, puisque vous souhaitez une telle chose de vos aînés, essayer de vous expliquer comment j'en suis arrivée à pénétrer dans le sanctuaire des autres, lorsqu'ils m'ouvraient la porte. Peut-être direz-vous que j'essaie « d'enfler d'un côté, ce que je dégonfle de l'autre » ou bien que j'y vais pour « ma petite vérité », qu'importe, je cours le risque, j'en mesure l'ampleur. Ce risque-là, au point de départ, il faut toujours avoir le courage de le prendre, ne croyez-vous pas ? — Car n'être pas compris est monnaie courante.

Lorsqu'on a, en conscience offert à l'autre le meilleur de soi-même, s'il refuse l'offrande, il

faute me semble-t-il avoir l'humilité d'entrer dans le silence, lui rester présent, disponible, ou s'offrir peut-être sous une autre forme plus accessible. Voilà un premier point sur lequel nous pourrions nous mettre d'accord n'est-ce pas ? D'ailleurs nous ne serions pas seuls à penser ainsi. C'est Gilbert Cesbron qui dit, parlant de son oeuvre, à la réception de son prix littéraire Rainier III, « Heureux l'écrivain tel Balzac (ou plus laborieusement Zola) qui, d'une seule vue de l'esprit, appréhende son temps. Arbre tout entier contenu dans une graine de génie. » Plus loin il ajoute : « L'écrivain vit dans le désert. Le courrier des lecteurs ne démontre-t-il pas que chacun, dans un livre ou dans un article, ne semble lire et ne retient que ce qu'il peut ou veut s'assimiler, mais rejette aussitôt le reste avec l'aveugle exigence des corps. »

Ce risque-là est donc monnaie courante et l'admettre une fois pour toutes c'est s'épargner bien des chagrins. Dois-je vous confesser qu'il n'y a pas très longtemps que j'ai pu accepter cela avec sérénité et je suis de beaucoup votre aînée.

Vous dites : « Chez nous des entités existent, qui ne savent pas se comprendre; elles se regardent, et chacun protège son petit paquet de vérités, nourrissant les lacunes correspondantes dans une demie conscience saine pour leur position. » . . .

Portes fermées, portes ouvertes

Si je vous ai bien compris, ce que j'espère, ces entités correspondaient à ce que je dis, plus haut, s'apparenter quant à moi à une église ou un temple. Chacun, tantôt à portes fermées, tantôt à portes ouvertes, cherche à comprendre, à exprimer ce qu'il a saisi. Il s'acquitte de cet effort plus ou moins habilement ou maladroitement et conséquemment avec plus ou moins de succès.

De votre côté vous lisez, écoutez ces personnes et vous voilà maintenant secoué d'une vilaine colère parce que vous découvrez qu'ils n'ont pas tourné tous les commutateurs à la fois, à votre profit, vous le fils, afin que vous puissiez y voir clair. Vous dites : « Oui messieurs, arrêtez-vous et tentez un peu d'y jeter la lumière pour vos fils . . . » Admettez-vous avec moi qu'être jeune, moins jeune, vieux, étudiant, ouvrier, artiste, intellectuel, noir ou blanc de peau, etc., sont autant *d'entités* de conditions qui définissent les hommes, dressant par le fait même les murs que nous avons convenu d'appeltr le temple ou *l'entité ?* Ce qui fait que chacun se sent isolé dans son enceinte, exclus de celles des autres ?

Admettez-vous que le fait d'être tel homme en particulier, d'être vous et non pas un autre, crée de même des murs de singularité, ce qui vous rend impénétrable à autrui si vous n'arrivez pas à vous exprimer, à vous expliquer, ou si l'on n'est pas prêt à vous accueillir ? Admettez-vous que ce phénomène de division, d'exclusion, est une réalité que personne n'a consciemment voulue ou créée ? Qu'à cette heure même de l'évolution humaine, les êtres parmi les plus évolués cherchent avec combien d'angoisse et d'inquiétude les commutateurs, c'est-à-dire les moyens de se faire comprendre au sein de leur entité, puis d'en sortir pour essayer de comprendre les autres à l'intérieur des leurs, bref d'échanger. Pour employer le mot à la mode, chacun cherche à dialoguer ?

Si ce phénomène est universel, s'il marque la pulsation de la vie du cosmos en ce temps de notre ère, comment pouvez-vous, sans vous montrer terriblement injuste, vous en prendre à ceux de vos aînés qui se sont engagés dans l'insécurité de l'ultime risque, dans cet effort de recherche ? Vous êtes fatigué de les voir à l'oeuvre . . . « Voyez-vous nous sommes las de toutes ces prises de conscience . . . » dites-vous. Mais qui de nous ne l'est pas ? Vivre ne fut jamais reposant, et vivre aujourd'hui c'est justement prendre conscience que l'homme d'hier ne doit plus être, qu'il aura demain subi une transformation rénovatrice encore jamais vue. Certes il y a la manière de prendre conscience, celle qui tue, la négative, et celle qui épanouit et libère, mais là n'est pas la question.

Je ne vous donne pas tort lorsque vous dites : « Quand la sagesse des vieux terriens aura noué en profondeur le visage de nos intellectuels alors, et alors seulement, nous saurons qu'il fait bon d'être des hommes entre nous . . . » N'est-ce pas là le but de l'effort collectif que cette incarnation de l'esprit nouveau, mais nous en sommes encore loin. Je vous concède en attendant et j'ai maintes fois déploré moi-même que l'intellectuel n'arrive pas toujours à éviter de tomber dans le piège de l'intellectualisme où il se fourvoie. L'intellectualisme poussé jusqu'à l'extrême, fait de l'être une sorte de robot sans âme.

Dans le même ordre d'idées, l'abus de la science est une menace alarmante. A force de démonter les mécanismes du corps et de l'esprit, de regarder *fonctionner* l'homme, de l'expliquer, de chercher à cerner en lui l'essentiel, à force d'étiqueter de noms barbares l'ineffable, l'insaisissable, ce que j'appelle « la vibration de l'Infini », à force enfin de chercher à endiguer la vague de fond qui soulève l'humanité, il arrive que certains brouillent l'eau et que personne n'y voie plus rien. Mais ce travail aussi, d'essais et d'erreurs, est nécessaire ne croyez-vous pas ? N'êtes-vous pas d'avis qu'il faille prendre ce risque ? N'est-ce pas par lui qu'un jour un Teilhard de Chardin émerge à la crête de la vague pour catalyser toutes les énergies dans la splendeur de la réconciliation des *entités ?* Lui non plus ne

sera pas compris de tous, toujours sagement interprété. Il n'y échappera pas. Dès lors, nos intellectuels, si nous tombons d'accord sur ces réalités inévitables, ne sont-ils pas malgré leurs faiblesses, des hommes qui assurent à la nation une présence efficace et prestigieuse dans le jeu actuel de la civilisation ? Il faut être juste.

Fatigué du mouvement ?

Vous êtes fatigué du mouvement, fatigué de voir l'eau se brouiller chaque fois que vous vous apprêtez à plonger ? Mais encore une fois ne le sommes-nous pas tous ? Alors pourquoi vous en prendre à vos aînés. Ne font-ils pas de leur mieux, plutôt honnêtement en général, avec trop souvent peut-être un tantinet d'orgueil, de vanité qui fait dérailler; une certaine outrecuidance qui blesse ? Peut-être, mais cela ne vous arrive-t-il jamais à vous aussi de croire trop inexorablement à votre étoile ou de siffler très fort dans la nuit ? A moi, si, hélas !

Mais peut-être croyez-vous encore comme lorsque vous étiez petit garçon que les grandes personnes n'ont jamais peur, savent toujours tout et ne se trompent jamais ? ... Peut-être. Alors je comprends que vous vous impatientiez. Vous serez demain, vous aussi, une grande personne et vous verrez ... Pauvre de nous !

L'entité qui s'appelle *Cité Libre* et qui, soi-dit en passant, a à son crédit un magnifique bilan de réussites au plan des ballons complètement crevés et des autres magnifiquement gonflés, *Cité Libre,* dis-je, vous ouvre sa porte. Pourquoi ne choisissez-vous pas d'y entraîner les jeunes courageusement pour y tourner quelques commutateurs ? Alors, « le puîné », vous apprendrez à vos aînés « bien plus en effet qu'ils n'ont jamais songé. »

Drapé dans votre colère cependant vous dites, nous les jeunes choisissons de rester sur le seuil. Et voilà bien le drame, le refus de l'accueil. Demain, par son concile, une autre entité, celle qui s'appelle l'Eglise, ouvrira toutes grandes ses portes. Là aussi des foules de puînés et des vieux et des moins vieux choisiront de rester à la porte pour ensuite dénoncer les trous noirs qu'on n'aura pas su éclairer. Car il y en aura, vous pouvez en être certain. Hélas ils seront légion ceux qui ne seront pas « amputés de leur coeur de pierre » ... comme vous dites.

Un signe des temps

Admettez-vous cependant que cette ouverture des portes jadis fermées, que cet accueil sur le parvis est un signe des temps ? Ne croyez-vous pas que le fait pour un homme de reconnaître ce phénomène comme la marque de l'humanité en évolution à la recherche de l'esprit, cet *essentiel* par quoi nous sommes liés, signifie que cet homme est présent à son temps et partant digne de sympathie et d'admiration ? Moi si. Et c'est par là tout justement que je me sens en communion fraternelle avec tous ceux-là, à quelqu'entité qu'ils appartiennent, qui cherchent les commutateurs. J'entre lorsqu'on m'y invite dans les enceintes, j'essaie d'être présente et disponible lorsqu'on a besoin de moi. Je m'efface dès que ma présence menace de devenir encombrante ou indiscrète ou inopportune, mais j'entre. Pourquoi invitez-vous les jeunes à rester à la porte plutôt que de les inciter à y entrer ? Parce que vous êtes fatigué de regarder les autres oeuvrer sans bien comprendre, mais surtout, surtout parce qu'ils ne s'arrêtent pas pour vous regarder vous le *puîné.* De là vous déduisez qu'ils ne sont pas des maîtres, qu'ils ne sont pas des pères. Alors vous leur criez sur le palier : « Vous serez pour moi et ceux de ma génération des pères à la manière du paysan de Péguy sinon ... la roue va y aller d'un sacré tour ... »

Vous vous trompez si vous croyez que je n'ai rien compris à votre cri de détresse. Ne vous fâchez pas si je choisis maintenant de vous raconter une petite histoire. Vous saisirez mieux, l'ayant entendue, jusqu'à quel point votre appel déchirant me bouleverse, jusqu'à quel point, communiant à l'expression de votre souffrance, je l'assume.

Il y a plusieurs années une mère de famille de mes connaissances, ses enfants étant en bas âge, dut faire un voyage avec son époux. Elle laissa le petit de deux ans et les autres, aux soins d'une gardienne. Sa soeur qui lui ressemblait beaucoup, visitait fréquemment les enfants, les comblant de tendresse et de joies compensatrices. Lorsqu'elle revint après une assez longue absence, deux mois plus précisément, sa soeur l'accompagnait le soir du retour. L'enfant les voyant, resta figé de stupeur puis éclata en sanglots. Sa détresse, à cet enfant de deux ans, était déchirante. Il ne savait plus des deux soeurs qui était sa mère. Alors il refusa l'apaisement de leur tendresse à toutes deux. Longtemps il sanglota dans la nuit, sans consolation. Il en fut bouleversé durant de longs mois. Jamais je n'oublierai les accents de ce désespoir d'enfant qui se sentait trahi, trompé. Serez-vous maintenant étonné que votre article m'ait bouleversée jusqu'au plus profond de mon être?

Par son cri de détresse il est douloureusement présent au monde de la jeunesse contemporaine, qui, sous le même orage, clame son désarroi. On n'a pas fini de chercher les causes de la délinquence universelle, de la révolte de l'enfant contre les parents, la famille, la société. Vous dites dans votre colère : « Nous n'avons pas de maîtres, nous nous mourons de ne pas avoir de maîtres ...

Vous voyez ça : quand il pense à son fils, le père, toute sa vieille tête baigne dans le regard clair et joyeux de la petite fille Espérance, ce regard neuf, le seul regard qui repose le coeur de l'homme meurtri du labeur... C'est ça un père... Or le maître comme nous le concevons est fait à son image, et ce maître-là est absent... Toutes proportions gardées, le maître ès vie humaine, c'est le père de ceux qui l'écoutent. Le vrai maître, c'est celui qui est tourné vers ses disciples et qui les aime parce qu'ils sont ses disciples, un peu comme le bucheron de Péguy regarde ses fils... Ses fils sont son meilleur travail et il le sent... Celui que nous aimerions rencontrer ce n'est pas le plus malin de nos aînés, etc... »

Un chemin d'homme

Les pères qui vous lisent ne peuvent pas ne pas entendre, à travers vous, les accents du désespoir de l'enfant qui a le sentiment d'être trahi, trompé, qui se cabre, se révolte, cherche désespérément sans se douter que les aînés la cherchent pour lui, en même temps que lui, « la lumière qui exhausse toute chose et qui exauce toute homme ! » Car il se trouve qu'au carrefour des temps, chacun, le père et le fils ensemble cherche son chemin d'homme. Oui le voilà bien le drame de la jeunesse. Vous avez raison, désirant rencontrer le père qui a le visage du paysan de Péguy, vous avez bien raison de dire que vous le cherchez en vain, il n'y est plus. Ou plutôt si, il y est encore, mais vous ne le reconnaissez plus, vous ne savez plus discerner son visage tout comme le tout-petit de mon histoire n'arrivait plus à reconnaître de ces deux femmes qui lui tendaient les bras, laquelle était sa mère, sa vraie, son authentique mère, celle qui ne trompe pas, qui est « nue de toute astuce ».

Vous est-il arrivé de penser qu'en cet instant même où vous cherchez le père, il vous cherche aussi; que l'homme cherche la femme; l'époux, l'épouse; les frères, leurs frères. Cette dissolution des traits familiers des visages plonge chacun dans un état d'aliénation. Nous mesurons tous alors la détresse incommensurable de notre solitude. L'épaisseur, la hauteur des murs qui nous séparent, qui, nous immobilisant dans les ténèbres, vouent un grand nombre à l'impuissance. L'esprit grelotte dans la froidure de son néant. Doucement le vide s'opère.

Une épreuve

Les mystiques connaissent bien cette terrible épreuve d'épuration. Se pourrait-il que l'univers vive en ce moment cette épreuve ? Est-ce par hasard croyez-vous qu'au moment où l'enfant ne reconnaît plus le visage de son père, le Père soit aussi absent ? Se pourrait-il que l'humanité achève de vivre l'ère du Père biblique, j'entends par là celle dans l'histoire, au cours de laquelle Yaweh parle d'autorité à son peuple et à ses prophètes : que soit révolue l'ère du père terrestre que vous cherchez qui était modelé sur celui-là ?

S'il en est ainsi, celui que vous espérez ne serait plus celui qui conduit le fils par la main, d'autorité comme Yaweh son peuple élu et choisi, mais celui qui témoigne, celui qui est présent à l'ordonnance du monde. Non plus celui qui vous dit ce qu'il y a à faire, ce qu'il vous faut faire, qui vous ordonne de faire, mais celui qui humblement accepte « d'être » devant vous dans la plénitude de lui-même, dans la nuit de sa misère, sans très bien comprendre lui non plus.

Le père d'aujourd'hui, le maître que vous cherchez serait celui-là. Je sais qu'il vous tend les bras sur le seuil de votre *entité*. Il est là au carrefour des temps, avec vous, en même temps que vous. Ne lui gardez pas rancune parce qu'il vous a engendré un soir qui lui paraissait promesse d'amour, alors que le prince des ténèbres envahissait la terre. Il n'y est pour rien. S'il a eu le courage de se lever et partir à la recherche de la lumière ne l'accablez pas. Sachez qu'il souffre dans sa paternité de ne plus très bien lui-même vous reconnaître depuis qu'il est absent.

Et puis il ne peut pas, il ne doit pas s'arrêter. Prenez la main qu'il vous tend, même si elle est froide de son angoisse. Toute simplement dites-lui : « je t'aime tu sais, je suis aussi là avec toi dans la nuit. » S'il butte sur la pierre du chemin, soutenez-le de toute la vigueur de votre jeunesse. Alors à l'aube d'une nuit purifiée, un autre homme vous apparaîtra, cheminant à vos côtés. Vous reconnaîtrez dans ce témoin de l'esprit, les traits de votre père, homme renouvelé. « Maître, direz-vous, vous étiez donc là ? » Vous aurez saisi dans cet homme humilié qui aujourd'hui vous apparaît absurdement incompétent, préoccupé, la signature de l'Auteur, la « vibration de l'Infini ».

Chercher avec

Du même coup vous aurez découvert dans l'homme de bonne volonté, le « maître ès vie humaine », frère du Fils, témoin du Père, parce que vous aurez un soir dans les ténèbres, cherché *avec lui* « la lumière qui exauce l'homme ». En charité vous aurez assumé l'Esprit. Alors dans la pleine lumière de la béatitude, la joie vous sera donnée par surcroît.

Et c'est vous qui le dites : « La lumière douce et implacable de Dieu sur leur pleine vie humaine sauvera ces hommes, pas moins... »

★

FOI ET RAISON DANS LA CONNAISSANCE DE DIEU... LA TRADITION CATHOLIQUE...

Vianney Décarie

ON a beaucoup discuté, depuis un an, du problème de l'existence de Dieu (cf. en particulier, la lettre du R.P. M. Lamarche, s.j., *Le Devoir*, 27 décembre, 1961). Il ne serait sans doute pas inutile de soumettre quelques textes et quelques remarques à la méditation de nos lecteurs.

A ce sujet, la tradition catholique, appuyée sur l'enseignement de l'Ecriture, a toujours tenté d'éviter deux positions : la première affirme que l'intelligence humaine est absolument incapable d'atteindre à une connaissance certaine de Dieu; la seconde qu'elle n'en est capable que si elle est éclairée au préalable par la foi.

Voici donc le texte du Concile du Vatican (1870) sur cette question :

> « Notre Mère la Sainte Eglise enseigne que Dieu, principe et fin de toute chose, peut être connu avec certitude à la lumière naturelle de la raison humaine au moyen des créatures, et qu'un enseignement sur Dieu, transmis par tradition n'est nullement nécessaire pour cela, étant donné que ce qui de lui ne se voit pas peut, depuis la création du monde, être contemplé grâce à ses oeuvres (Rom., I, 20). Elle ajoute qu'il lui a cependant plu, dans sa sagesse et sa bonté, de révéler au genre humain par une autre voie, surnaturelle cette fois, sa nature propre et les décrets éternels de sa volonté, en parlant d'abord à nos pères par les prophètes, puis (Hebr., I, 1) . . .
>
> Il faut attribuer à cet enseignement d'en-haut le fait que ce qui, à propos de Dieu, n'est pas de soi inaccessible à la raison humaine, puisse être, dans l'état actuel du genre humain, connu de tous aisément, avec certitude assurée et sans danger d'erreur. Toutefois, ce n'est pas pour ce motif que la Révélation doit être dite absolument nécessaire sans réserve aucune, mais parce que Dieu a ordonné l'homme à une fin tout-à-fait surnaturelle, à savoir la participation des biens divins qui dépassent ce que la raison peut atteindre . . . »

Le Chanoine Aubert, à qui nous empruntons la traduction de ce texte (*Lumière et Vie*, 1954, no 14, pp. 27-28), le commente ainsi :

> « Sans l'exposé positif de la doctrine, le Concile affirme la *possibilité*, mais non le *fait*, de la connaissance de Dieu par les lumières naturelles de la raison, indépendamment de toute révélation ou lumière surnaturelle. Encore cette possibilité est-elle envisagée de la façon la plus impersonnelle possible, en dehors de tout point de vue historique : comme l'écrit très justement Vacant. « cette possibilité n'est définie pour aucune personne; elle est définie pour les hommes en général. Le Concile décide uniquement que la connaissance naturelle de Dieu est possible à la nature humaine et il ne s'occupe pas des personnes qui ont possédé ou qui possèdent cette nature ». L'antériorité de la connaissance naturelle de Dieu par rapport à toute révélation divine positive est du reste affirmée dans l'ordre logique, non pas dans l'ordre des rapports d'origine, et le Concile, dans le paragraphe 2, reconnaît la grande utilité de cette révélation divine pour que les hommes arrivent de fait à connaître de façon suffisamment exacte ce qu'il est théoriquement possible de connaître du vrai Dieu par les seules forces de la raison. Il laisse en outre délibérément de côté la question de savoir si le plein usage de ces forces de la raison nécessite une certaine éducation préalable, procurée par la famille ou par le milieu social ambiant. »

Ce texte du Concile du Vatican rejoint le premier article de la *Somme de Théologie* de Thomas d'Aquin, dont on oublie trop souvent qu'il est justement le premier de la *Somme*.

A la question suivante : « outre les Sciences philosophiques, une autre science est-elle nécessaire ? » saint Thomas répond affirmativement pour ce qui touche aux vérités surnaturelles. Mais « aussi à l'égard de ce que la raison humaine peut atteindre au sujet de Dieu, il fallait instruire l'homme par la révélation divine, car la vérité que la raison peut découvrir au sujet de Dieu n'eût été le fait que d'un petit nombre, elle eût coûté beaucoup de temps et se fût mêlée de beaucoup d'erreurs; de la connaissance de cette vérité cependant dépend tout le salut de l'homme, qui est en Dieu. Pour que les hommes obtiennent ce salut en plus grand nombre et avec plus de sûreté, il était donc nécessaire que la révélation divine les instruisît des réalités divines ».

On voit donc Thomas d'Aquin affirmer la nécessité morale de la révélation, même sur des points qui relèvent, en droit, des forces de la raison laissée à elle-même. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de donner des arguments philosophiques en faveur de l'existence de Dieu, de la création, etc. . . . Mais la connaissance étendue des philosophes non chrétiens lui avait montré à quel point la raison humaine est débile dans ces matières, sans l'appui de la révélation. Je ne mentionnerai ici qu'Aristote, avec tout le

Moyen Age, Thomas d'Aquin l'appelle *le Philosophe.* A plusieurs reprises ce dernier prouve l'existence d'un principe du monde « auquel sont suspendus le ciel et la terre », premier moteur immobile, bien suprême, acte pur. On peut relire les admirables pages de la *Métaphysique* où il développe sa pensée, et la conclusion de l'*Ethique à Eudème* où il donne à l'homme, comme norme de sa conduite, le service de la divinité. Mais ce génie philosophique incontestable est aux prises avec un grave problème : ce moteur immuable, cet acte pur, cette pensée qui se pense elle-même, cette divinité, se retrouve-t-elle à 47 ou à 55 exemplaires ? En d'autres termes, ce premier moteur a le défaut d'être premier et non unique, c'est-à-dire de souffrir qu'il en existe un second, un troisième, etc. . . . à côté de lui; pour les Grecs, la divinité est un genre qui comporte plusieurs espèces d'individus. Ajoutons que la création n'entrait pas dans l'imagination philosophique d'un Grec, même pour être rejetée. Or, grâce à la révélation, le petit israélite savait, au moins six siècles avant Platon et Aristote, qu'il n'y avait qu'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre ! On ne saurait s'exprimer mieux que M. Gilson sur cette question : « Platon et Aristote expliquent tout de l'être, sauf son existence même. » *(Introduction à la philosophie chrétienne, p. 39).*

On comprend dès lors que cette longue histoire de la pensée humaine laissée à ses propres forces ait amené les penseurs chrétiens à reconnaître la nécessité morale de la révélation pour permettre à un plus grand nombre d'hommes d'atteindre la certitude sur des problèmes fondamentaux comme l'existence de Dieu, son unicité, son rôle de créateur, sa providence, etc. . . .

Nous citerons de nouveau M. Gilson : « Il faut donc s'exercer à distinguer deux problèmes sans cesse confondus dans la discussion, l'existence de Dieu est-elle une vérité démontrable par la raison naturelle, de sorte qu'elle soit connaissable et connue avec certitude ? La réponse à ce premier problème est oui, sans aucun doute. Le deuxième problème est de savoir si chaque homme peut tenir sa raison naturelle pour infaillible dans son effort pour démontrer rationnellement que Dieu existe ? Les critiques sans indulgence dirigées contre les preuves de saint Augustin, de saint Anselme, de Descartes, de Malebranche et de bien d'autres, nous rappellent opportunément à la modestie. Sommes-nous des philosophes plus perspicaces que de tels hommes ? C'est toute la question. Modestie n'est pas scepticisme. Permettons donc sans crainte à notre entendement de poursuivre la preuve de l'existence de Dieu jusqu'à la certitude la plus exacte, mais préservons intacte notre foi en la parole qui révèle cette vérité aux plus simples comme aux plus savants. » Après cet appel à la modestie, on notera que les divisions entre philosophes depuis au moins Platon jusqu'à Gabriel Marcel, ont surtout porté sur la possibilité ou sur la qualité des preuves de l'existence de Dieu, non sur cette existence elle-même. Kant qui a vivement critiqué plusieurs de ces preuves — tout en s'opposant à ce qu'on convertisse ses objections en preuves de la non-existence de Dieu — était un homme croyant qui affirmait l'existence d'un Etre premier.

Ceux qui aimeraient prolonger leur réflexion sur ce problème pourraient lire, entre autres, les ouvrages suivants : Henri de Lubac, *Sur les chemins de Dieu,* Paris, Aubier 1956 et *l'Existence de Dieu* (ouvrage en collaboration), Casterman, 1961.

J'espère que ces quelques remarques apporteront matière à réflexion et sérénité dans un débat qui engage tout l'homme et qui ne peut se poursuivre avec fruit que dans le calme et le silence de l'homme intérieur.

★

LE SECTEUR NEUTRE

Jean PELLERIN

INVITÉ récemment à participer à une table ronde organisée par les Semaines sociales du Canada et ayant pour thème l'étude des problèmes que susciterait chez nous la création d'un secteur neutre de l'enseignement, M. Gérard Pelletier a fait une suggestion qui se résume à peu près comme suit : avant de mettre sur pied des écoles neutres, il serait d'abord nécessaire de procéder à une enquête afin de savoir ce que représentent, numériquement parlant, ceux qui les réclament.

La suggestion s'inspire d'évidentes préoccupations démocratiques, mais elle n'a eu l'heur de plaire, ni aux partisans ni aux adversaires de l'école neutre. Réaction significative. On repousse l'enquête comme une arme dangereuse. On sent qu'à cause du très grand nombre de gens qui continuent à être dominés par la peur, l'enquête ne refléterait pas la réalité; mais on sent également qu'à cause du nombre de plus en plus important de gens qui surmonteraient la dite peur, elle révélerait brutalement que le Québec ne forme plus le bloc monolithique qu'on croit.

Nous sommes en présence d'une situation qui ressemble à une impasse. Les partisans, tout comme les adversaires de l'école neutre, ne manquent pas d'intelligence. Ils savent qu'un principe est en cause. Ils ne le voient peut-être pas, mais ils devinent que l'importance de ce principe ne sera ni accrue ni diminuée du fait qu'on l'aura mise aux voix. Il arrive très souvent que seule une minorité perçoive la valeur de certains principes. Durant des siècles une élite européenne a considéré l'esclavage comme une injustice. Selon cette élite, la liberté était un droit qu'il fallait

reconnaître à tout homme. Or, si le suffrage universel avait existé à cette époque-là, il est à peu près certain que la majorité se serait prononcée en faveur de l'ordre établi, c'est-à-dire, pour le maintien de l'esclavage, tout comme il serait à craindre, même aujourd'hui, que la majorité des états sudistes aux Etats-Unis se prononcerait en faveur de la ségrégation si on leur demandait de se prononcer sur la question au moyen d'un vote populaire. Comme quoi un expédient, même démocratique, peut parfois servir à sanctionner une injustice.

Un principe est un principe; il vaut même s'il ne se trouve qu'un seul homme pour le reconnaître et le défendre. Il suffit qu'un seul soit victime d'injustice, a dit en substance Péguy, pour que tout l'édifice social soit remis en question. « C'est une superstition et une impiétéé, dit de son côté Gandhi, de croire que la minorité soit tenue de se conformer à la majorité. Bien souvent, les actes de la majorité se sont révélés erronés, alors que la minorité avait raison. »

Bien sûr, dans l'esprit de M. Pelletier, le principe d'un secteur neutre de l'enseignement est acquis. S'il suggère une enquête, ce n'est pas pour décider si oui ou non le principe est valable, mais tout simplement pour déterminer combien d'écoles il importe de construire.

Encore une fois, la suggestion est tout à fait logique. Mais on peut se demander si elle n'est pas prématurée. N'y a-t-il pas trop de dynamite dans l'air ? Est-ce que la peur ne risque pas de fausser le verdict qui serait rendu ? Est-ce qu'en visant le noir on ne tuerait pas le blanc ?

Tant que la commission d'enquête ne se sera pas prononcée; tant que l'autorité civile et religieuse n'aura pas clairement fait savoir qu'elle admet le principe d'un secteur neutre; tant que les esprits ne se seront pas calmés, on ne voit pas en quoi l'enquête suggérée pourrait faire avancer les choses.

Le problème est probablement plus complexe que nous le croyons. Il ne suffira pas de créer un secteur non confessionnel pour le résoudre. La grande question qui se pose aux partisans et aux adversaires du système actuel est de savoir si les formules que de part et d'autre on propose seront efficaces ou pas. Ce n'est pas tant parce qu'elle est confessionnelle que l'école actuelle se voit conspuée par un nombre de plus en plus grand de Canadiens français, mais bien plutôt parce qu'elle est devenue inadaptée et incompétente. Elle forme des mollusques, et il arrive que dans la société de demain, seuls les hommes, les vrais, trouveront place.

Plus la civilisation technologique se développe, plus s'amenuisent les chances accordées à l'improvisation. Les jeunes qui, demain, voudront participer à l'élaboration de cette civilisation-là devront être drôlement ferrés. C'est là une évidence à laquelle plusieurs Canadiens français commencent à se rendre.

Il arrive à nos gens une aventure à la fois tragique et merveilleuse. Nos élites viennent de se réveiller, et elles se surprennent en flagrant délit d'incompétence. Comme bien l'on pense, elles en éprouvent de l'affliction; elles s'accusent mutuellement et elles s'abandonnent parfois à l'amertume. Il s'agit là d'un phénomène normal. La routine s'étant installée partout, il en est résulté que l'incompétence a pris des airs de légitimité à plusieurs échelons du monde politique, du monde professionnel et du monde clérical, ce qui ne veut pas dire que le Canada français ne dispose pas d'hommes politiques, de médecins, d'écrivains, de professeurs, de journalistes, de techniciens ou d'ecclésiastiques aux talents remarquables. Bien au contraire. C'est même parce qu'une minorité intellectuelle réussit de plus en plus à s'affirmer que l'incompétence commence à paraître intolérable. Les idées circulent de plus en plus vite; les tabous sont battus en brèche; on flaire tout de suite l'essentiel; une bonne partie de la population est tirée de sa somnolence. Les plus ardents courent au plus pressé; ils veulent prendre les bouchées doubles; ils entendent procéder avec méthode comme si notre problème d'enseignement pouvait être résolu par de simples mesures administratives.

Je ne crois pas, pour ma part, qu'il soit possible de fixer un horaire. La réforme de l'enseignement va s'opérer avec le temps. Elle va probablement se développer en deux étapes : d'une part, le secteur neutre ira s'affirmant, d'autre part, le secteur confessionnel modernisera ses techniques, et, à la fin, les écoles qui seront les plus courues resteront toujours celles qui procurent la meilleure formation.

D'ailleurs, la course est déjà commencée. Il existe plusieurs institutions confessionnelles dont la réputation n'est plus à faire. Des institutions à caractère non-confessionnel font également leur apparition et ne semblent pas manquer de clientèle.

L'enquête que suggère M. Pelletier n'est peut-être pas nécessaire. Un jour, nous allons nous rendre compte que le secteur neutre est en selle. Je parie même qu'on aura des surprises. Il pourra arriver que des parents catholiques inscrivent leur grand fils dans des institutions non-confessionnelles parce qu'ils en auront jugé efficaces les services, et que vice-versa — et pour les mêmes raisons — des parents avoués agnostiques inscriront leurs enfants dans des institutions confessionnelles.

Mais je n'ai pas plus de lumières qu'un autre sur la question. Il se peut bien aussi que l'enquête que suggère M. Pelletier s'avère nécessaire, même si à première vue elle m'apparait très difficile à mener. J'ai peut-être tort aussi de croire qu'un compromis pourra être atteint aussi facilement dans le secteur primaire que dans le secteur secondaire. Mais encore une fois je ne

(suite à la page suivante)

LA PORNOGRAPHIE

Pierre **MICHAUD**[1]

DEPUIS quelque temps, on rencontre assez souvent dans les journaux et revues de notre milieu des nouvelles et articles concernant la censure du cinéma, l'obscénité dans la littérature, et le reste. On a dit aussi qu'à l'occasion du concile oecuménique la loi sur l'index serait changée. Les opinions présentées se situent selon deux pôles : soit que l'on veuille sauvegarder la morale, soit que l'on cherche à faire croître la liberté. On veut protéger les gens ou les éduquer.

Le problème me semble mal posé, ou à tout le moins, de façon incomplète. Au départ, il faut chercher à définir ce qu'est l'obscénité pour ensuite voir ce que la morale peut défendre de manière absolue et ce que la liberté peut exiger de droit. Jusqu'ici, on n'a pas proposé une définition suffisamment précise et objective. Je pense apporter ici des éléments nouveaux pour notre milieu, qui pourraient aider à orienter la réflexion et amorcer un début de solution.

Les définitions de l'obscénité

Au départ, on peut éliminer un certain critère de l'obscénité qui, malgré une forte publicité, n'a aucune valeur, est restreint à un point particulier de l'anatomie féminine : S'il est vrai que « tout ce qui brille n'est pas or » on peut dire aussi que « tout ce qui bouge n'est pas obscène . . . »

Si on se tourne maintenant vers des définitions plus classiques, on peut découvrir dans le dictionnaire que la pornographie est de la littérature obscène et que l'obscénité est ce qui offense la pudeur. Mais la pudeur de qui ? On sait des pudeurs qui sont facilement offensées, d'autres moins, d'autres pas du tout. Pour juger si une oeuvre quelconque est obscène ou non, ce critère laisse place à beaucoup trop de subjectivisme. De fait, si on demande à plusieurs personnes si une oeuvre en particulier offense la pudeur, on obtiendra alors autant d'opinions, de jugements que de personnes.

La définition légale de l'obscénité invite aussi à certaines remarques. Ne prétendant pas avoir la compétence pour discuter à la manière d'un homme de loi, je me suis inspiré d'un article de R. S. Mackay[1] qui a étudié ce problème de façon sérieuse me semble-t-il.

L'article 150 du *Code criminel*[2] définit l'obscénité et de quelle façon on peut être coupable ou non d'un tel délit. De fait, selon cet article, la publication de littérature obscène n'est pas une offense en soi : il n'y a pas de crime commis si l'accusé prouve qu'il a ainsi servi le bien public et qu'une telle publication ne va pas au-delà de ce que le bien public demande. A ce sujet, l'auteur se pose alors la question : « Either the public has a perverted sense of what

---

1) R.S. Mackay, *"The Hicklin Rule and Judicial Censorship"*, *The Canadian Bar Review*, March 1958, p. 1-25

2) *Code criminel*, Chap. 51, 2-3 Eliz. II, 1953-54
Chap. 41, 7-8 Eliz. II, 1959.

LE SECTEUR NEUTRE

(suite de la page précédente)

crois pas possible de tenir l'enquête proposée tant que les pouvoirs publics ne se seront pas prononcés clairement en faveur du principe d'un secteur neutre au niveau primaire.

On minimise volontiers l'importance des éléments agnostiques ou religieux de notre milieu. Mais un observateur le moindrement éclairé sait pertinemment qu'ils sont très nombreux les pratiquants qui commencent à se demander si en définitive il ne faudra pas s'acheminer vers un système d'enseignement public du type de ceux en honneur dans la plupart des pays occidentaux. Tôt ou tard, le Canada français devra renoncer à sa serre chaude et il n'est pas dit que, placé dans des conditions moins confortables, il tarira nécessairement ses réserves spirituelles.

Je me résume. Je crois que l'enquête suggérée serait néfaste si elle allait servir, même indirectement, à empêcher les pouvoirs publics de reconnaître le principe d'un secteur non-confessionnel sous prétexte que les requérants seraient trop peu nombreux. Que l'autorité reconnaisse le principe, après quoi on pourra procéder à toutes les enquêtes ou à tous les référendums que l'on voudra. ★

---

(1) Psychologue clinicien, Clinique d'Aide à l'Enfance, Montréal.

is good for it or the definition of what constitutes obscenity is perverted. Obscenity cannot be for the public good. Literature which serves the public good cannot be obscene. » L'auteur écrivait ceci en 1958; depuis, en 1959, on a ajouté à l'article 150 un paragraphe qui définit l'obscénité : « est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles, ou des choses sexuelles et de l'un quelconque ou plusieurs des sujets suivants, savoir : le crime, l'horreur, la cruauté et la violence. » Il me semble que le législateur a essayé de définir objectivement, de décrire ce qu'est un texte pornographique, sans cependant y réussir suffisamment, à mon avis. En effet « l'exploitation indue » ouvre la porte aux opinions, sentiments, humeurs et répulsions de celui, ou ceux, qui doivent juger une oeuvre soupçonnée d'être pornographique. Le jugement divisé de la Cour Cuprême sur *L'amant de Lady Chatterley* illustre ce point de vue : l'exploitation de certains thèmes peut être indue pour certains et ne pas l'être pour d'autres.

La même remarque s'applique à l'opinion de P. H. C. Gardiner, S.J., que l'on propose comme critère objectif : si l'oeuvre est de nature à corrompre, si elle enseigne l'immoralité.[3] Encore ici c'est l'opinion, le jugement très personnel de l'individu qui prédomine. On est bien loin de l'objectivité.

Le réalisme érotique

Les distinctions qui vont suivre sont l'oeuvre de deux psychanalystes[4] qui, à partir de la lecture de nombreux textes « érotiques » publiés à diverses époques, ont tenté d'établir les caractéristiques du réalisme érotique et de la véritable pornographie (hard core pornography).

Le réalisme est un mouvement littéraire ou artistique qui vise à une présentation exacte et véridique des choses ou de la vie. L'écrivain réaliste cherche à décrire l'expérience humaine dans tous ses détails. Souvent, le réalisme érotique représente en partie la révolte de l'artiste contre les pressions sociales qui faussent la vie en éliminant ou diminuant le rôle de la sexualité.

Mais l'auteur d'une oeuvre de réalisme érotique s'attachera non seulement à décrire en détail des comportements sexuels mais aussi d'autres comportements, avec tout autant de précision. Casanova décrit avec la même précision des actes sexuels et des parties de cartes. Ces deux genres d'activités furent les grandes passions de sa vie. Parmi de tels écrivains, on peut mentionner l'Arétin, Ovide, Henry Miller.

On peut ajouter un certain nombre d'auteurs que le public accepte beaucoup plus facilement : ce sont des humoristes comme Rabelais, Boccace ou Gabriel Chevallier. Encore ici, les oeuvres de ces écrivains sont basées sur la réalité, mais ils en ont choisi ou exagéré certains aspects pour parvenir à un effet comique ou satirique.

En somme, le dénominateur commun du réalisme érotique est le désir de l'auteur d'exprimer les réalités de la vie et le sens qu'elles prennent pour lui. L'écrivain veut alors approfondir le réel et en communiquer la signification, telle qu'elle lui apparaît. Le thème dominant du réalisme érotique sera la vie elle-même et toutes ses manifestations surtout celles que la société rejette : la vie sexuelle, dans ses manifestations les plus simples, comme les plus compliqués . . . (page 28).

On peut ajouter que certaines descriptions qui font partie du réalisme érotique peuvent avoir un effet anti-érotique : la description de certains phénomènes sexuels normaux ou anormaux peut avoir un effet déplaisant sur le lecteur. Mais l'écrivain réaliste ne se refusera pas à aborder ces faits et il les examinera selon le style, l'orientation qui lui est propre. Il considère que ce n'est pas parce que certaines réalités sont difficiles à envisager qu'il faille les atténuer ou en nier l'existence.

La pornographie

La structure des oeuvres pornographiques est généralement la même pour toutes les époques. Leur but essentiel est aphrodisiaque, i.e. elles visent à produire une réponse érotique chez le lecteur. Et à cette fin, il s'agit de présenter à celui-ci une succession de scènes érotiques sans « l'embêter » avec des réflexions et des descriptions de paysages ou de personnages qui sont nuisibles au but poursuivi par l'auteur.

Caractéristique de ce genre de livre est la progression qui présente au lecteur des scènes érotiques de plus en plus stimulantes qui, bien souvent, vont culminer en orgies où sont décrites plusieurs perversions sexuelles à la fois. De plus, le livre obscène est une production strictement imaginaire qui ressemble à un conte de fée où tout se passe de façon agréable et finit bien. Les problèmes physiques, économiques ou moraux de la vie ne s'y posent jamais. Il n'est jamais fait mention non plus de la grossesse, de l'avortement ou des maladies vénériennes qui seraient pourtant les conséquences normales des activités décrites. Tout se fait de façon magique, sans difficulté comme sans remord ni punition.

---

3) *Relations* — août 1959, p. 198.

4) Drs. E. & P. Kronhausen, *Pornography and the Law* Ballantine Books, N.Y. 1959

Voilà pour la structure générale. On peut maintenant considérer le contenu; il présente plusieurs caractéristiques qui, comme le soulignent les auteurs, ne peuvent être prises chacune isolément pour définir le livre obscène.

— Dans les scènes de séduction, la victime, homme ou femme, collabore de bon gré la plupart du temps. D'ailleurs ces scènes sont brèves justement parce que la séduction est accomplie facilement; dans le texte, la description ne contient que quelques paragraphes.

— La défloration est presque identique au viol, se fait généralement de façon sadique sans que cependant la femme ainsi traitée ne récrimine ou n'attache d'importance à la douleur. Le plus souvent la défloration est faite avec l'aide ou la participation d'autres personnes.

— On trouve peu de livres obscènes d'où l'inceste entre proches parents soit absent, le plus souvent entre frère et soeur.

— Toujours dans la ligne de la pensée magique et de la satisfaction de fantaisies, les parents sont extrêmements permissifs : ils n'ont aucune conscience pour eux-mêmes ni pour leurs enfants : non seulement ils ferment les yeux sur les activités sexuelles de ceux-ci, mais ils vont y participer ou même séduire ou initier leurs enfants à des pratiques sexuelles.

— Bien souvent on retrouve dans les livres obscènes des descriptions où les choses sacrées sont profanées, où des membres du clergé participent à des activités sexuelles.

— Les termes vulgaires et les mots tabous sont grandement utilisés, beaucoup plus que dans les oeuvres de réalisme érotique.

— Les hommes hypersexués sont caractéristiques de la pornographie. La puissance mâle y est sans limite et permet des gratifications sexuelles à profusion.

— De même les femmes y sont nymphomaniaques, sexuellement insatiables, extrêmement passionnées et sensuelles. Elles n'ont aucune pudeur et ne se préoccupent à peu près pas de la grossesse, conséquence de leur promiscuité.

— En accord avec le préjugé populaire que les Nègres et les Asiatiques sont très virils, sensuels et adonnés à toutes sortes de perversions, les livres obscènes utilisent souvent une ou plusieurs de ces personnes pour ajouter un élément exotique à leurs histoires."

— L'homosexualité, surtout féminine, est aussi une constante. Les descriptions en sont typiquement obscènes et souvent présentées dans un contexte hétérosexuel.

— La flagellation est le dernier des critères de l'obscénité. Encore ici, tout se passe sans douleurs excessives qui pourraient avoir un effet anti-érotique.

Au terme de cette énumération, nécessaire même si elle est fastidieuse, il est bon de souligner encore une fois qu'aucun de ces critères, pris isolément, n'est caractéristique de la pornographie. C'est à la fois la structure et le contenu de l'oeuvre dont il faut tenir compte, non pas seulement un passage ou le vocabulaire. L'inceste, par exemple, peut très bien faire l'objet d'un roman où tout sera décrit de façon réaliste; une telle oeuvre pourra sûrement faire choc sans pour autant être obscène.

En vue d'une solution

En terminant, je voudrais insister sur les avantages de la distinction proposée. Tout d'abord, ces critères sont basés sur une analyse de textes; ils ne sont ni le résultat d'une enquête d'opinion ni un jugement basé sur des principes. Les auteurs se sont donné la peine de prendre des « faits » et de les étudier avec objectivité. La plupart des définitions ou principes proposés jusqu'ici sont extrêmement diffiicles d'application parce qu'ils ne font pas la distinction à mon avis fondamentale entre réalisme érotique et pornographie. Mais, si on accepte cette distinction, il devient alors impossible d'avoir la même attitude pour ces deux genres de littérature.

Le réalisme, qu'il soit érotique ou non, exprime le témoignage d'un individu devant la vie. Que l'oeuvre soit une autobiographie ou un roman, elle cherche à décrire une expérience humaine authentique, réelle. Evidemment l'oeuvre peut être plus ou moins réussie : la distance est grande entre *L'amant de Lady Chatterley* et certaines « histoires vraies » qui n'ont ni style, ni vérité psychologique. (Soit dit en passant, le roman de D.H. Lawrence est facilement étiquetté si on accepte les critères de réalisme érotique et de pornographie.) Au contraire, peu importe sa valeur artistique, la pornographie ne tient aucunement compte du réel, est psychologiquement fausse et ne vise qu'à une excitation sexuelle.

La méthode suivie par les auteurs et les distinctions proposées pourraient être appliquées au cinéma. Elles pourraient aussi servir de base à l'étude de la littérature agressive; la guerre et le crime sont des sujets d'oeuvres réalistes et obscènes. Nos attitudes à l'égard du réalisme érotique seront la conséquence de celles que nous entretenons à l'égard de la sexualité et de ses manifestations. A ce sujet, A. Lussier a écrit il y a deux ans :[5] « Le problème serait fort simplifié si nous avions la sincérité d'avouer que, pour nous, la sexualité est chose vulgaire, le domaine par excellence du diabolique Prince de ce monde qui nous invite à nous y vautrer. » Ce diagnostic posé, il faut maintenant revaloriser la sexualité. Et ce n'est pas en conservant une censure étroite et fausse que l'on peut y arriver.

Evidemment, il ne saurait être question de laisser les oeuvres pornographiques en circulation. La censure doit jouer ici de façon stricte. Il faudrait peut-être conserver ces oeuvres pour fins d'études réservées à des spécialistes. Mais pour le public adulte (ou en passe de le devenir avec l'aide de ce climat de liberté nouvellement instauré), il faut accorder entière liberté au réalisme érotique.

★

5) *Cité Libre* — Juin-juillet 1960, p. 16.

LE POTIER AU XXe SIÈCLE

Gilles Derome

DEPUIS que Rimbaud a parlé de ce « siècle à mains » et Péguy « de la morale des purs qui n'a pas de mains », depuis que Denis de Rougemont a publié son livre « Penser avec les mains », il est une phrase de saint Thomas, qui a pris dans notre monde de prolétaires, un sens, qu'elle n'a pas toujours eu.

« L'homme — dit-il quelque part — a une raison et une MAIN ». A priori on accepte de telles phrases, pour les mêmes raisons qu'on ne discute pas « l'homme est un animal raisonnable » ou ce vieil adage latin « un esprit sain dans un corps sain » surtout si on a fait ses études chez les Jésuites qui le répètent inlassablement. Mais accepter sans discuter, ou répéter inlassablement, n'implique pas toujours comprendre. Prendre avec soi en profondeur nécessite très souvent la rencontre d'une certaine expérience individuelle, avec les contingences d'un certain tournant de l'histoire qui, précisément, jettent sur quelques mots une lumière toute nouvelle.

Une phrase comme celle de saint Thomas où il insiste aussi fortement sur la main, devait attendre la fin de la Renaissance (Chesterton disait de la RECHUTE) et en même temps, la fin de ce que cette dernière implique de mépris pour les valeurs du monde ouvrier, pour remonter à la surface des consciences et donner à ce retour au « fait main » une importance et une grandeur qu'il n'avait plus.

J'ai nommé Rimbaud, Péguy et de Rougemont, j'ai aussi parlé d'une fin de la Renaissance à laquelle nous assistons enfin, mais je ne pense pas que ces faits isolés aient été assez forts pour renouveler, à eux seuls, notre vision du corps. (Il ne faudrait pas oublier l'existentialisme et le communisme.) Je crois quand même que la fin du 19ième (la mort de Mallarmé, de Valéry et d'Alain et de tous les autres « purs ») a été la fin d'un certain rationalisme et que nous retrouvons à l'aide des guerres qui nous y ramènent de façon brutale, une vision moins hautaine, moins aristocratique, d'un certain espace humain : l'histoire avec un certain retour à la Bible, l'âme avec Jung, l'Incarnation avec Péguy, le monde avec Claudel, la communauté avec la liturgie, la communion des Saints avec Bloy et les Pères de l'Eglise. Cette découverte d'un espace humain plus vaste et plus respirable lequel n'est plus construit sur le rejet de certaines réalités ou sur le culte d'un certain purisme, cette acceptation par l'homme d'un côté « ombre » et d'une certaine « pesanteur » qui n'est plus la négation bête de l'automate, font qu'il ressent à l'échelle individuelle un impérieux besoin de se rattrapper, de se remettre en marche, de reprendre racines, de tendre des ponts, en un mot « de faire corps ». Malgré cet immense effort de réintégration sur tous les plans, un certain nombre de messieurs (des scientifiques — comme on dit — et nous sommes tous plus ou moins des « scientifiques ») se spécialisent, deviennent de bien petits scientifiques et méprisent tout un lot de « demi-savants » qu'ils regardent de haut, qu'ils appellent pour le besoin de la cause des charlatans, parce que (disent-ils) ces demi-savants pratiquent une pseudo-science basée sur un nombre incroyable d'impressions et de croyances, en des forces occultes; je veux parler, non pas des chiros ou des astrologues, mais des ALCHIMISTES.

Ces alchimistes qu'on a l'habitude de tasser entre le 15e et le 16e, et qu'il faut pour être honnête aller chercher jusqu'au début des grandes civilisations : en Babylonie, en Afrique et en Chine. Ces hommes des sociétés archaïques (quoiqu'on en trouve encore aujourd'hui) avaient un comportement apparemment différent du nôtre, devant les forces spirituelles inscrites dans la nature, (c'est ce que Bachelard a magnifiquement dégagé de la littérature et souvent de « nôtre » littérature) quand, au fond, nous avons un comportement semblable, mais si habilement (pour ne pas dire admirablement) rationalisé, et ce n'est pas un signe de culture, que, nous qui sommes sérieux, nous nous permettons de les écraser d'un sourire. Nous sommes raisonnables et on ne nous la fait plus. (La sicence, cette nouvelle noblesse ! disait Rimbaud). Les mythes, les institutions, le vague à l'âme, les symboles particuliers aux métiers de mineur, d'orfèvre, forgeron, les symboles tout cours, nous rangeons cela du côté de la légende, du primitif et de l'attardé. Les contes de Perreault (Loffler Delachaux nous a montré ce qu'ils contiennent d'inconscient à l'état pur) ça c'est bon pour les enfants ou les gens pas sérieux : les Poucel. Cet esprit pseudo-scientifique qui nous anime a fourni depuis deux siècles un effort incroyable pour expliquer, conquérir et transformer le monde. Nous sommes jaloux de ses réussites et de ses valeurs : confort, hygiène, guerre, télévision, napalm, et il n'est pas bon d'aller ressasser une étape de la chimie (disons-nous) entièrement dépassée. Il est même ridicule de faire de l'alchimie autre chose qu'un passage du pré-scientifique au scientifique. L'alchimie est une époque douloureuse et trouble de l'évolution de l'homme (disons-nous) un peu comme le Moyen-Age était pour l'Encyclopédie une période obscure. Lui qui rêvait de raser ses barbares et monstrueuses cathédrales.

L'Alchimie a bien fait, (disons-nous) la seule chose qu'elle avait à faire : devenir chimie. De ce début d'humanité et de progrès, de cette jeunesse de l'homme et toute jeunesse est selon Shaw une maladie honteuse : il faut qu'on en parle le moins possible. De l'alchimie, cette autre maladie enfin devenue adulte (?) et qui ne persiste que chez les esprits faibles : qu'on n'en parle plus.

Mais cette vision d'un des plus primaires des derniers grands écrivains, vis-à-vis tout ce qui n'est pas compréhensible (la jeunesse et l'alchimie) et qui « ne cesse pas d'être », ce complexe du petit-scientifique angoissé « par ses mauvais songes », cette vision et ce complexe ne se retrouvent pas (Dieu merci) chez un grand scientifique comme Jung, qui étudia quinze ans l'alchimie avant d'en parler. Il considère avec un oeil moins pédant ces « forces maléfiques » et au lieu de les écarter ou de les considérer comme entièrement dépassées, il y plonge et y puise toute une nouvelle et très vieille sagesse de l'homme. L'alchimie n'est pas bêtement devenue chimie. (Pas plus que la céramique d'ailleurs n'est devenue un court chapitre de la métallurgie.) Elles n'avaient pas à le devenir et si tant de livres se vendent sur les sorciers et les voyants c'est peut-être qu'il y a là une réaction saine (comme le surréalisme fut une réaction nécessaire) et que tout simplement ANIMA réclama son dû.

L'éternité c'est la mer mêlée au Soleil . . . de dire Rimbaud. L'esprit scientifique du 19ième s'est construit sur une désacralisation du monde et surtout peut être du travail. La prison, c'est quelque chose de si bon pour un positiviste qu'il faut pouvoir en vérifier amoureusement la peau intérieure à tout moment. Très peu de domaines ont échappés à ce plat rationalisme et à ce narcissisme de « la peau intérieure ». Si cette perte du sens du sacré se montre aussi nuisible que l'atrophie de l'intelligence : il ne nous reste pas grand-chose. En 1700 (déjà) un moine clunisien écrivait une « Explication simple (iste) littérale et historique des cérémonies de l'Eglise » où il s'efforçait de réduire l'encens en un désodorisant et où en un mot la liturgie perdait toute raison . . . d'être. C'est aussi bébête que de rejeter les textes poétiques de la Bible et le plus simple, c'est la même étroitesse d'esprit qui commande : ne pas les lire ou les lire comme on lit les anciens : ce sont des contes de fées (Homère et Cie) et moi scientifique on ne me la fait pas : j'ai mon « hobby » je n'ai pas de « temps à perdre ». Heureusement, Dom Claude de Vert a échappé à l'index, on ne le lit plus, même si la pâte à dent se vend plus facilement avec X70 ou le savon avec l'oxygène qu'on y a ajouté. Dans tous les domaines, et c'est peut-être vraiment la fin de la Rechute, l'homme au XXe siècle, a redécouvert un mot qui ne l'effraye plus : le symbole. Partout il manifeste le désir de retrouver une liturgie plus vivante. Le symbolisme — dit Régine Pernond — émeut en nous un fond commun à tous les hommes. La création chez les poètes est redevenue Parole. Michel Carouges dit avec raison que « c'est la réalité du monde divin qui fonde le vérité du monde poétique ». La psychologie collective de son côté a retrouvé cette élémentaire vérité : le symbole — dit André Varanac — est un appel à l'être affectif et actif, et Dominique Dubarle n'hésite pas à dire que « l'activité génératrice des symboles scientifiques a des similitudes avec le symbolisme religieux ». Autant de signes et de témoignages qui font que l'homme contemporain reprend possession de ce vieux trésor, de ce vieux fond commun à tous les hommes, de cette vieille technique archaïque grâce à laquelle il réassume sa responsabilité devant la nature, collabore au perfectionnement de la matière (Pain de Vie) et assure à soi-même sa propre PROMOTION.

« Le prélogisme des soi-disant sauvages était un mythe inventé en Sorbonne par des savants empoisonnés par leurs propres théories » dit le père Masure qu'on ne peut pas balancer aussi facilement que Poucel. Notre petit scientifique lorsqu'il quitte son laboratoire (sa prison) intoxiqué par ses propres théories, lorsqu'il descend dans sa « cave » pratiquer son « hobby » afin de se délasser (dit-il), lorsqu'il se propose de refaire en quelques heures d'un peu de boue ce vase durable, lorsqu'il se retrempe aux forces vives d'une terre bien mûrie, lorsqu'il refait en quelques heures ce que le temps a mis des siècles à parfaire « lorsqu'il imite si exactement l'opération transcendante d'un demiurge » fait revivre, malgré sa sécularisation le mythe de la rédemption de la Nature et de l'abolition du Temps. Il retrouve le rêve millénaire de l'alchimiste, ses cornues, et son « Vas mirabile », (tout homme est un vase hermétique) et rejoint cette image de l'homme adulte (le vase d'élection) qu'on trouve chez st Paul que l'on peut difficilement accuser d'occultisme. Le potier assis à son tour pousse au centre de son rondeau, sa terre, afin d'en faire une oeuvre belle « en soi », imite en cela tous les hommes à la poursuite de leur individuation : se ramasser, se centrer (on dira de quelqu'un d'excentrique que ça ne tourne pas rond), devenir utile, léger, sonore (la parole) et solide (le Soi).

C'est dans l'immense essor industriel de l'homme du 19ième : la précipitation des rythmes temporels, l'exploitation de plus en plus rapide des mines et des gisements pétrolifères, la production accélérée des synthétiques, toute l'idéologie maxiste « pour faire mieux et plus vite que la Nature » — disaient les alchimistes — que s'est noyé l'effort individuel du potier, et c'est aussi dans cette sécularisation du travail à l'état pur dénombré en unités d'énergie dépensée : production — consommation, que l'homme a senti le plus vivement et pour la première fois : la durée temporelle peser lourdement sur ses épaules, ce qui faisait dire à Valéry : que « l'affaiblissement dans les esprits de l'idée d'éternité coïncide avec le dégoût croissant des longues tâches ». Prométhée voué à l'historicité et au tragique.

(suite à la page 32)

UNE VILLE ET SON PÉCHÉ

Jean CIMON

IL y a quelques années, un quotidien de Québec publiait un éditorial coiffé d'un titre sensationnel : « Une ville et son péché ». La ville, c'était Québec; le péché, c'était la nouvelle annexe mastodonte de l'Hôtel-Dieu; le quotidien qui parlait de péché, et en connaissance de cause, c'était L'ACTION CATHOLIQUE !

Cette ténébreuse affaire de l'Hôtel-Dieu a ému l'opinion publique. Hélas ! nos ineffables édiles municipaux n'ont pas compris la leçon de l'Hôtel-Dieu !

Nous venons d'en avoir une démonstration tragico-comique lors de l'affaire encore toute chaude de l'Edifice Chauveau, un gros édifice à bureaux dont la construction vient de commencer en plein coeur de la congestion du Vieux Québec. De valeureux et perspicaces journalistes ont fort bien disséqué les détails de *l'Affaire Chauveau* pour l'amusement ou la colère des Québécois toujours friands — il y a si peu de théâtre à Québec ! — des opéras-bouffes de leur Comédie Municipale.

La Commission municipale d'urbanisme de Québec, prise de remords à la pensée qu'une refonte complète du Règlement de zonage et de construction de la vieille capitale s'impose depuis des années, recommande le « gel » temporaire de tous les permis de construction à l'intérieur des murs du Vieux Québec, après avoir approuvé « en principe » le projet de construction de l'Edifice Chauveau. Puis la Commission se « gèle » elle-même dans un silence prolongé.

Soudain, un coup de théâtre : l'ingénieur-en-chef de la Ville — celui qui a fait construire un barrage de ciment au bout de l'Impasse Mont-Carmel (toujours dans le Vieux Québec !), au grand scandale des étudiants de l'Ecole d'Architecture sise vis-à-vis cette nouvelle « oeuvre d'art » de notre génie municipal — donc l'ingénieur-en-chef demande au Comité administratif du Conseil de Ville d'approuver l'émission du permis de construction de l'Edifice Chauveau.

La Commission d'Urbanisme est toujours « gelée » dans sont silence. A-t-elle approuvé ou n'a-t-elle pas approuvé la construction de l'Edifice Chauveau ? Mystère ! Toujours est-il que le Comité administratif approuve l'émission du permis de construction.

Mais à la séance plénière du Conseil de Ville, voilà qu'un échevin proteste contre cette façon d'agir. Finalement, il semble que le Conseil ait lui aussi approuvé la construction de l'Edifice Chauveau. Hélas ! le Maire, un « navigateur » au long cours, flaire le mécontentement d'une partie de plus en plus grande de la population. Et par malheur, notre maire illustre (un boulevard de Québec porte ses nom et prénom) — qui essaie désespérément d'ajuster sa survie électorale à la survie du Vieux Québec — songe avec effroi que l'été est bien court à Québec et qu'il y aura une élection municipale à l'automne.

Un échevin indigné déclare que l'Edifice Chauveau aura l'air d'un « petit Hôtel-Dieu » ! C'est alors que le maire a eu cette trouvaille géniale : « J'ai demandé à l'architecte de l'Edifice Chauveau de changer le toit de son édifice ! » Par la voix des journaux, le promoteur riposte au maire qu'il a le permis de construction dans sa poche et qu'il ne changera pas le toit de l'édifice ! Le maire voulait avoir un toit « pointu » afin que le futur édifice Chauveau construit en 1962 « fasse vieux » pour « cadrer » avec le Vieux Québec !

Au récent congrès provincial des Architectes, un conférencier a réclamé la mise en tutelle — par la Commission Municipale de Québec — de l'administration municipale de la Cité de Québec, pour cause d'incapacité !

Si telle chose devait se produire, ce serait bien dommage, car nos édiles sont tellement savoureux ! Ainsi, afin d'augmenter les revenus de la Cité sans avoir à taxer de nouveau les électeurs, je me suis laissé dire que nos édiles avaient conçu le projet — dans le cadre des travaux d'hiver subventionnés par le Gouvernement fédéral — de construire une série de latrines « payantes » (genre parcomètres) sur les places achalandées de Québec.

Ce serait vraiment trop bête si nos édiles municipaux n'étaient pas réélus en bloc à l'automne ! Ils nous ont tellement amusé avec la toute récente bataille des parcomètres « antivol »; alors, vous voyez d'ici la rigolade quand le problème des *pissomètres* sera soulevé au Conseil de Ville ! ★

UN FESTIVAL DE GRANDE CLASSE

Yerri KEMPF

MONTEVERDI LE MAGNIFIQUE

LE festival de Montréal a débuté dans la splendeur par un beau soir d'août à l'église de St. Patrick. Maurice Leroux dirigeait — et d'admirable façon — « Les Vêpres de la Sainte Vierge ». Il s'agit d'une oeuvre de première grandeur : Monteverdi y mélangea audacieusement les orgues, l'orchestre et la voix humaine. Ces masses sonores — les cuivres en particulier et la marée des voix — se chevauchent, se divisent, occupent tour à tour l'immense nef qui répercute avec plus ou moins de bonheur les ondes mélodieuses. Ce qui m'a frappé dans l'art de Monteverdi (1568-1643), c'est sa facture moderne. Il y a là une science de la dissonance qui ajoute à l'élan religieux, à ses harmonies apaisantes, comme le déchirement de l'angoisse existencielle. En un certain sens, le divin s'humanise et l'église devient moins austère. Demain elle se mondanisera et le divin se résorbera . . . Monteverdi se dresse au croisement, sorte de Moïse superbe et inspiré. Il faut noter que c'est grâce à la spécialisation de notre époque qu'on a redécouvert ce compositeur dont les merveilles dormaient sous la poussière des siècles. L'audition des « Vêpres » constituait donc une fête pour les mélomanes et un enseignement.

Un fleuve nommé Shakespeare

J'avais assisté à l'époque à la présentation du Richard II par le TNP à Suresnes et j'ai gardé le souvenir d'un spectacle languissant, sans grande beauté et à peu près dépourvu de force. Aussi me suis-je rendu à la Comédie Canadienne peu rassuré et prêt à m'y ennuyer. Or, à ma grande surprise, je ne me suis pas ennuyé du tout. Dès le lever du rideau, j'ai senti une grande présence : celle de Shakespeare. Il faut dire que le dispositif scénique de Robert Prévost ainsi que ses costumes ont une classe folle. Mais enfin il y a aussi le texte, ce texte qu'à Paris, j'avais trouvé sans vertu théâtrale . . .

Grâce à la mise en scène de Jean Gascon, la pièce m'a non seulement touché, mais j'ai trouvé à Richard II une extraordinaire actualité et une puissance dramatique peu commune, si bien que le roi au miroir prend maintenant place, à mes yeux — et dignement — à côté des héros shakespeariens les plus illustres ! Cette mise en valeur doit être portée à l'actif du metteur en scène, je le répète, car il n'est pas facile de manier les monstres élisabéthains.

Le théâtre de Shakespeare a toujours eu beaucoup de peine à se faire accepter par le public français. Cela tient bien sûr à l'abîme qui sépare l'Anglo-Saxon du Latin, abime que nul ne connaît sans doute mieux que le Canadien français, puisque celui-ci côtoie cet abîme à longueur d'année. « Vérité au-decà de la Manche, erreur au-delà » pourrait-on dire, en paraphrasant le mot célèbre de Pascal. Et cela se vérifie tout particulièrement dans le domaine de l'esthétique théâtrale. Nous nous trouvons en face de deux conceptions diamétralement opposées. Le Français recherche un plaisir adroitement préparé, selon des règles précises. Les trois unités doivent être respectées, l'action doit avoir un début, une croissance et une fin. Tout autre est l'imagination anglo-saxonne : celle-ci ne tient jamais en place, pousse dans tous les sens, s'emballe tout à coup pour retomber tout aussitôt dans quelque rêverie . . . Il n'y a qu'à placer côte à côte la reproduction d'un jardin français et celle d'un landscape garden; mais je répète là des lieux communs . . . C'est qu'ils sont peut-être utiles pour faire admettre que la puissance dramatique de Richard II ne relève pas des critères de . . . Britannicus !

Avec sa technique louvoyante, hasardeuse, hypermobile, l'auteur du Roi Lear, arrive à porter sur la scène la vie comme un fleuve énorme qui charrie dans ses flots toute l'humaine condition, avec ses fulgurantes passions, ses bassesses, ses contradictions, sa dérision profonde. Il s'agit donc d'un art violemment réaliste, mais le réel le plus trivial se trouve transfiguré par la beauté du verbe qui confère à la comédie humaine une noblesse surhumaine. Et tout cela, Jean Gascon le fait sentir par sa mise en scène; c'est pour cela qu'il mérite les plus grands éloges, c'est pour cela que Richard II est une grande réussite : le fleuve coule sur la scène de la Comédie Canadienne. Et non sans grandeur. Alors à quoi bon chicaner pour quelques vétilles ! Je pense entre autre à l'erreur de distribution qu'est manifestement l'évêque de Carlisle : le brave Victor fait plutôt songer à un sacristain déguisé. Peu importe, puis-

que le fleuve coule et que les deux rôles essentiels sont admirablement tenus : Celui de Richard II par Jean Gascon qui a ce mélange de noblesse et de veulerie, si étroitement mêlés dans l'âme du héros et Jean-Louis Roux dont la morgue et la violence font merveille dans Bolingbroke. Il faut aussi que je cite au tableau d'honneur Julien Genay, particulièrement à l'aise dans Shakespeare. Sa fougue lyrique confère à son personnage de Cid en herbe une magnifique authenticité.

Je parlais plus haut de l'actualité de la pièce. Comment, en effet, ne pas songer aux diverses révolutions de palais dont nous ne cessons d'être témoins en ce siècle de sang et de traîtrise ? Les revers de fortune, les lâches retournements de veste, les grands confondus, l'assassinat politique, l'exil, font la manchette de nos journaux et Richard II est une chronique de notre temps. Oui, le spectacle du TNM est un grand moment de théâtre et qui honore son palmarès. J'allais oublier les accents puissants de la musique de Gabriel Charpentier qui est tout à fait dans la note de cette grandeur.

Le "divin Mozart" parmi nous

Une musique heureuse, des voix captivantes, un livret plein d'esprit, une mise en scène alerte, des costumes exquis, le décor rêvé . . . le tout dirigé de main de maître et le public se voit plongé dans le ravissement le plus total. On sait que « Cosi fan tutte » est un bijou. Dans un genre où tout est faux, où la convention préside au moindre détail, l'art de Mozart parvient d'emblée à nous installer au coeur même de la vérité, si bien que rien n'est plus vivant que les six marionnettes mélodieuses qui s'agitent sous nos yeux! Je crois que les personnes qui auront eu la chance d'assister à ce spectacle en conserveront le souvenir enchanteur. Vraiment une réussite exceptionnelle. Bravo Mozart, Lorenzo Da Ponte, André Turp, Robert Savoie, Joseph Rouleau, Marguerite Lavergne, Réjane Cardinal, Marguerite Gignac, Wilhelm Loibner, Florent Forget, Jean-Claude Rinfret, Claudette Picard, Marguerite Laurencelle, Janine Lachance.

Une cuisine bien assaisonnée au Théâtre des Prairies

Tout d'abord félicitations à Jean Duceppe pour le choix de l'endroit. Sa grange-théâtre au bord d'une rivière rêveuse et en pleine verdure crée d'emblée une sorte de charme. Voilà donc un nouveau centre d'attraction qui permet d'attirer au théâtre un nouveau public, lequel aura peut-être le goût de venir jusqu'à Montréal quand « la bise sera venue . . . » C'est en quoi la politique des théâtres d'été mérite, entre autres raisons, d'être encouragée !

La "Cuisine des anges", fort bien montée par Georges Groulx, appartient aux best-sellers du théâtre d'après-guerre. N'a-t-elle pas été — suprême consécration ! — jusqu'à se faire « tourner » à Hollywood ! Ce conte de fée pour grandes personnes n'a pas manqué de provoquer l'hilarité et la sympathie du public de Joliette. Il faut bien avouer que le serpent-minute Adolphe a de quoi satisfaire les plus scrupuleux : c'est l'instrument rêvé de la Justice qu'on aimerait pouvoir emprunter pour une semaine ou deux, le temps de mettre un peu d'ordre autour de soi . . . Je suis convaincu que l'une des raisons du succès de la pièce est justement la satisfaction qu'éprouve tout un chacun de voir les méchants punis et les bons récompensés, et ceci dans la bonne humeur et la détente. Chez les bons, il y a Louise Marleau qui est ingénue avec tout son naturel. Chez les méchants, j'ai beaucoup aimé la composition de Gaëtan Labrèche, chargée juste ce qu'il faut. Je le signale d'autant plus volontiers que j'ai souvent maltraité ce comédien. Le reste de la troupe mérite les applaudissements qui saluent la chute du rideau. A noter aussi le joli décor de Jean-Claude Rinfret et les costumes amusants de Richard Lorain.

★

LE POTIER DU XXe SIÈCLE . . .

(suite de la page 30)

Si l'alchimiste poursuivait l'immortalité et la liberté : une certaine domination du Temps et de la Matière et si il avait la capacité d'échanger « le plomb en or » comme le potier « la boue en pierre », si les opérations de laboratoire qu'il faisait sont une projection d'un drame spirituel et cosmique, si la recherche qu'il fait de la « pierre philosophale » ressemble étrangement au mythe lenifiant du bonheur, puisqu'il s'agit toujours de sauver le monde, il est à souhaiter que le petit-scientifique qui dort plus ou moins en chacun de nous et qui éprouve encore le besoin de se retremper au dynamisme d'un métier séculaire, retrouve son âme et une vision symbolique de l'univers, laquelle rendrait « la grande douleur de l'enfantement » supportable, à l'intérieur d'une liturgie cosmique et d'une théologie du travail. Cette métamorphose lui redonnerait quoi ? dit Rainer Maria Rilke; « le morceau d'or qu'il possédait . . . »

> *« Souriant étrangement, l'alchimiste*
> *écarta le pilon fumant mi-apaisé.*
> *Il savait désormais ce qu'il fallait*
> *pour que le très illustre objet*
> *se formât là-dedans. Il lui fallait des temps,*
> *des milliers d'ans pour lui et cette ampoule*
> *où cela bouillonnait; des astres derrière son front*
> *et dans la conscience tout au moins la mer.*
> *Cette chose immense qu'il a voulue*
> *Il l'abandonne en cette nuit et elle retourne*
> *à Dieu, à son antique mesure.*
> *Mais, lui, en bégayant comme un ivrogne,*
> *couché sur son coffret secret, avide désirait*
> *le morceau d'or qu'il possédait. »*

★



ÉTUDIANTS des écoles secondaires, il y en a parmi vous qui sont appelés à devenir officiers et à remplir des postes de commande dans la Marine royale du Canada. Renseignez-vous donc sans tarder sur les programmes d'instruction de la Marine pour la formation d'officiers.

LE ROTP, programme commun aux trois Armes pour la formation d'officiers des forces régulières, permet de faire aux frais de l'Etat, dans un Collège militaire ou une université, des études conduisant au baccalauréat et au brevet d'officier.

LE PROGRAMME L'AVENTURE offre à la fois des études générales et une instruction pratique aux jeunes gens qui s'enrôlent pour sept ans en vue de devenir aviateurs dans l'Aéronavale ou de servir à bord des navires de surface.

Pour tous renseignements sur les brevets d'officier dans la Marine, se rendre ou écrire au bureau de recrutement de la MRC le plus proche ou écrire à: Carrières d'officier, Quartier général de la Marine, Ottawa 4 (Ont.).

MRC61-1205F

MARINE ROYALE DU CANADA

99 PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.
PORT PAYÉ À MONTRÉAL

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication."